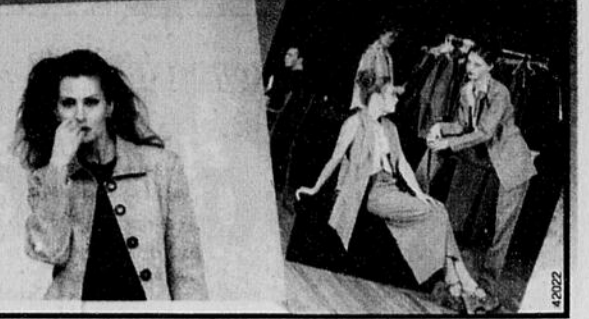


À LIRE  
AUJOURD'HUI

Mode 1998

pages spéciales  
La Tribune  
PUBLIREPORTAGE

PRINTEMPS-ÉTÉ



# La Tribune

jeudi

SHERBROOKE  
9 avril 1998  
89<sup>e</sup> ANNÉE - No 041  
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

CHRYSLER Plymouth  
MAGOG  
CONCEPT  
717, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE  
(819) 843-3380  
Jeep Dodge Camion Dodge

## QUÉBEC DONNE LE FEU VERT À MAGNOLA

La région d'Asbestos, qui retenait son souffle depuis le rapport sévère de la commission du BAPE à l'égard du projet Magnola, a poussé un soupir de soulagement, hier, lorsque le gouvernement a autorisé, à certaines conditions, la construction de l'usine de production de magnésium. Le maire des Trois-Lacs, Mario Pellerin, la mairesse d'Asbestos, Louise Moisan-Coulombe, et de la présidente de la Chambre de commerce de la région d'Asbestos, Sandra Veilleux, ont levé leur verre à l'occasion d'une petite fête improvisée.



Photo La Tribune, Sylvie Pion

Maurice CLOUTIER

Asbestos

Métallurgie Magnola peut lancer la construction de sa méga-usine de magnésium de plus de 700 millions \$ à Asbestos. Le gouvernement québécois endosse maintenant le projet.

Avant même que tous les détails de la décision gouvernementale prise hier après-midi soient connus, une fête spontanée a été organisée dans le mail central du centre commercial à Asbestos vers 17h. Une trentaine de personnes entouraient la mairesse, Mme Louise Moisan-Coulombe, et trinquaient à l'heureux dénouement du dossier.

Il faut dire que le dévoilement le 3 mars dernier du rapport de la commission d'étude du Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) avait jeté la consternation au sein de la population locale. La Tribune titrait alors: «Magnola échoue l'examen». En raison de plusieurs rejets toxiques découlant de la production, il était écrit, dans le rapport, que «le projet devra subir des modifications majeures avant d'être considéré comme acceptable».

Hier, le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, et le secrétaire régional de l'Estrie et député de Johnson, Claude Boucher, assuraient que le gouvernement québécois a obtenu justement des modifications majeures au sujet des facteurs de pollution.

Métallurgie Magnola aurait accepté de se plier à des conditions sévères qui la forceront à investir en-

viron 18 millions \$ pour la mise en place des mesures exigées par le décret adopté hier au Conseil des ministres et autorisant la nouvelle usine de production de magnésium à partir des résidus d'amiante. La construction de l'usine donnera du travail à 1000 ouvriers alors que les opérations de production créeront 350 emplois permanents.

Les dirigeants de Magnola devront, selon le décret, s'assurer de l'élimination d'un minimum de 95

### Asbestos pavoise, Greenpeace dénonce (B1)

pour cent des organochlorés générés dans le procédé avant leur sortie de l'usine, dès que celle-ci sera en fonction et optimisée. Le ministre de l'Environnement obtient ainsi la garantie d'une réduction importante de ces substances qui, autrement, auraient été entreposées dans le parc de résidus.

Magnola doit aussi abandonner avant la fin de l'an 2005 tout usage d'hexafluorure de soufre, un important gaz à effet de serre. «D'ici là, précise le ministre, Métallurgie Magnola disposera d'un délai de dix-huit mois pour restreindre son utilisation d'hexafluorure de soufre de plus de la moitié par rapport aux quantités prévues. De ce fait, l'usine d'Asbestos consommera la même proportion d'hexafluorure de soufre que la compagnie Norsk-

Hydro, seul autre producteur de magnésium au Québec».

Sans ces engagements, la future usine aurait pu produire jusqu'à 10 pour cent des gaz à effet de serre de sources industrielles, avait alerté la commission du BAPE.

«Ces conditions, a expliqué le ministre, nous assurent que l'exploitation de l'usine ne compromettra pas les engagements pris à la rencontre internationale de Kyoto concernant les émissions de gaz à effet de serre.»

Des équipements sont déjà prêts à entrer en action sur le chantier de construction de la future usine. L'entente entre le gouvernement et le promoteur pourrait provoquer le lancement des travaux très rapidement.

Cette excellente nouvelle survient au moment où les citoyens de la région d'Asbestos sont inquiets plus jamais sur l'avenir de la compagnie JM Asbestos, le principal employeur. La compagnie d'amiante, qui est plongé dans un vaste projet de développement d'une nouvelle mine souterraine de 110 millions de \$, est fortement secouée par la crise asiatique. Ses commandes fondent à vue d'oeil. Les mises à pied et les arrêts de production se multiplient.

Les résidents de cette région considèrent depuis le début Magnola comme une manne, pour freiner l'exode des jeunes. Au sujet de cette manne, Claude Boucher a d'ailleurs invité les commissaires industriels de toute la grande région «à bien aiguiller leurs crayons pour s'assurer le maximum de retombées et même des usines de transformation du magnésium.»

## Après les biogaz, l'oxyde de carbone...

Un nouveau problème mystérieux frappe à Fleurimont

Denis DUFRESNE  
et Pierre SAINT-JACQUES  
Sherbrooke

Après le biogaz, qui affecte depuis plusieurs mois les résidents du secteur Dubreuil, à Fleurimont, voilà qu'un nouveau phénomène vient de surgir et qui est loin d'améliorer la situation: l'apparition mystérieuse d'oxyde de carbone (CO).

Le mystère le plus complet entoure la présence d'oxyde de carbone dans le sol d'un terrain de la rue Aéroport, à Fleurimont, un phénomène que le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) tentera de comprendre au cours des prochaines heures.

«On va d'abord valider les chiffres que nous avons obtenus et voir s'il n'y a quelque chose dans le sol», explique Emile Grieco, du bureau du MEF à Sherbrooke, à la suite d'analyses qui ont démontré au cours des derniers jours un taux de CO variant de 35 à 850 parties par million et qui ont entraîné l'intervention d'urgence environnementale.

«On s'explique mal un taux aussi élevé», mentionne M. Grieco, ajoutant que le MEF dépêchera aujourd'hui même un spécialiste de sa Division laboratoire pour des lectures plus poussées.

Ce dernier ne fait pas pour le moment de lien entre la présence de CO dans le sol et le lieu d'enfouissement sanitaire de Sherbrooke, bien que les détecteurs de biogaz fournis par la municipalité se soient déclenchés nettement plus souvent qu'ailleurs, au cours des derniers mois, dans les résidences du 1207 rue de l'Aéroport et du 1268 rue Baron, contiguës au terrain en question.

C'est d'ailleurs ce phénomène qui a incité les pompiers à entreprendre des mesures plus poussées dans le sol. Ainsi, vendredi dernier, trois nouveaux points de lecture ont été installés sur le terrain du 1207 rue de l'Aéroport, soit des tuyaux de corlon de 2,5 centimètres de diamètre enfoncés jusqu'à deux ou trois mètres de profondeur dans le sol.

«Les deux résidences ont un taux anormalement élevé d'alertes; on a décidé de mener une investigation plus poussée; les pompiers ont trouvé des concentrations assez élevées de CO», explique M. Grieco.

Deux familles évacuées

Devant cette situation, la direction de la municipalité de Fleurimont a décidé de procéder, hier, à l'évacuation des deux familles touchées et de les loger temporairement au Motel Le Floral.

Invitée à commenter la situation, l'une des résidentes concernées a refusé, hier soir, d'émettre le moindre commentaire.

Le CO est un gaz asphyxiant qui est certes dangereux à l'intérieur d'une maison, ou d'un pièce, mais qui est sans risque à l'air libre. Il peut être généré par une combustion incomplète, ou encore la décomposition de matières organiques.

Depuis l'automne dernier, des dizaines de résidents du Développement Dubreuil, à Fleurimont, ont été évacués à quelques reprises en raison de la présence de biogaz - et particulièrement de méthane - dans leurs maisons.



Le ministre  
Bélanger dit NON  
à l'expansion  
de Police  
Memphrémagog (B2)

### Les sports



L'Université honore ses athlètes (C2)

### Météo / A2

DOUX  
12  
6h12 19h25  
11 avr 18 avr 26 avr 03 mai

## «Voter pour Charest, c'est voter pour se coucher»

Bouchard accuse l'aspirant chef libéral de vouloir résigner 1982

Pierre APRIL

Québec (PC)

Le premier ministre Lucien Bouchard est passé à l'attaque hier soir en accusant Jean Charest de préparer le même coup que celui de Pierre Trudeau en 1982.

M. Bouchard a carrément affirmé «que voter pour Jean Charest, c'est voter pour se coucher».

«Il y a une question qu'il faut poser à M. Charest, a-t-il déclaré devant un groupe de militants, et une réponse qu'il faut exiger: 'Vous êtes pour la Déclaration de Calgary, alors de quelle façon entendez-vous la faire adopter?'

«Si c'est par décret gouvernemental, cela voudrait dire qu'il considérerait avoir reçu le mandat d'accepter la Déclaration de Calgary et de signer 1982.

«S'il répond cela, a ajouté M. Bouchard, ça veut dire qu'on est en train, maintenant, de nous refaire le coup de Pierre Trudeau, de nous promettre un hypothétique renouvellement du fédéralisme alors qu'au fond ce qu'il y aura, ce sera l'acceptation de ce qui est arrivé de pire au Québec.»

Ce qui se cache derrière les propositions de M. Charest, «de façon clandestine», ce sont des empiètements du gouvernement fédéral dans des domaines de compétence provinciale, «ce n'est rien d'autre que la constitution de 1982», a affirmé M. Bouchard.

«Si on veut nous passer cela par simple décret, a-t-il lancé, ça veut dire que le seul fait de voter pour Jean Charest, c'est comme voter pour Jean Chrétien. Ça va vouloir dire qu'on vote pour 1982, pour renoncer à toutes les revendications historiques du Québec. Ça voudra dire qu'on vote pour se coucher.»



Lucien Bouchard

Peltrie, M. Bouchard a indiqué qu'il ne voulait pas épuiser toutes ses munitions pour attaquer M. Charest.

«Nous sommes encore en train d'attendre des réponses fondamentales et névralgiques de la part de M. Charest et du Parti libéral du Québec.»

Selon lui, le phénomène Charest est tout à fait temporaire. Il a rappelé que lui aussi avait vécu la même popularité lorsqu'il est devenu chef du PQ.

Par la suite, il a clairement indiqué qu'il n'était pas question de changer le programme du PQ et d'évacuer la tenue d'un nouveau référendum sur la souveraineté. Il y en aura un autre et il se tiendra dans le cours d'un prochain mandat, «une fois que les conditions gagnantes auront été réunies», a conclu M. Bouchard.

Charest se moque des virages du PQ (A2)

Consultation sur la construction d'une ligne entre Windsor et Saint-Césaire

# La coalition se méfie d'Hydro-Québec

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

En dépit des assurances d'Hydro-Québec et du secrétaire régional, Claude Boucher, que la population du Val-Saint-François sera bel et bien consultée sur le tracé de la ligne électrique à 735 kilovolts, entre Windsor et Saint-Césaire, la coalition d'organismes environnementaux et patrimoniaux n'est pas convaincue.

«Hydro-Québec parle d'une plus grande ouverture, mais on n'a pas du tout d'indication en ce sens-là. On ne sait pas qui va diriger ces rencontres-là, Hydro-Québec? Un comité mixte? On a l'impression que les gens jouent sur l'image, mais qu'il n'y a pas de volonté réelle!», lance le porte-parole de la coalition, Jean-Claude Thibault.

Ce dernier rappelle que le gouvernement du Québec a refusé par décret que soit menée une consultation publique en bonne et due forme sur ce projet en Estrie, en invoquant l'urgence d'améliorer l'alimentation en électricité du poste de Saint-Césaire, pour l'hiver prochain.

En revanche, la population sera consultée pour le tronçon entre Saint-Césaire et Laprairie par le Comité gouvernemental d'information et de consultation.

«On trouve cela injuste parce que la population de la Montérégie aura une consultation et nous pas», explique M. Thibault.

Devant l'opposition grandissante du Val-Saint-François au corridor proposé, Hydro-Québec a toutefois accepté de retarder les travaux d'arpentage, prévus pour ces jours-ci, et prolonge les pourparlers avec le milieu pour tenter de trouver un tracé avec le moins d'impact possible sur l'environnement.

Les travaux de construction de la future ligne doivent toutefois débuter en juin, comme prévu à l'origine.

Mais de l'avis de Jean-Claude Thibault, les raisons invoquées par Hydro-

Québec pour procéder aux travaux le plus rapidement possible ne tiennent pas, puisque les données climatologiques démontreraient qu'il n'y a qu'une chance sur 100 qu'une crise de verglas comme celle de janvier dernier se produise au cours des prochaines années.

«Nous, on propose un corridor unique hydro-gaz-autoroute en utilisant le pourtour des emprises routières existantes, puisque l'impact est déjà là. Pourquoi détériorer une zone vierge?», fait-il valoir.

## La construction décline

Sherbrooke (GF)

Le ralentissement des mises en chantier, amorcé à la fin de 1997, s'est poursuivi dans la région métropolitaine de Sherbrooke au cours du premier trimestre de l'année.

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), quelque 91 logements ont été mis en chantier depuis le début de l'année sur ce territoire, comparativement à 106 logements, un an auparavant.

«Cette baisse de l'activité se compare à celle connue dans l'ensemble du

Québec où les mises en chantier ont également chuté de 14 pour cent», a souligné l'analyste de marché, Hélène Dauphinais.

En fait, a-t-elle ajouté, seules les régions métropolitaines de Hull et de Chicoutimi-Jonquière ont affiché un bilan positif en ce qui concerne la construction résidentielle.

«La nouvelle diminution enregistrée en début d'année confirme l'entrée en récession de l'activité de la construction résidentielle. Qui plus est, le déclin de la production touche maintenant le secteur de la maison neuve, secteur qui a porté la construction domiciliaire à bout de bras au cours des dernières années», a-t-elle précisé.

Selon les données de la SCHL, seulement 54 maisons individuelles ont vu le jour dans la région métropolitaine de Sherbrooke, entre janvier et mars 1998, comparativement à 93 maisons, un an plus tôt. Pendant ce temps, la production d'unités de logement grimpa de 13 à 37 unités, un seul jugé quand même anémique selon les repères historiques.

**loto-québec résultats**

**6/49** Tirage du 98-04-08

1 <sup>er</sup> numéro	2 <sup>e</sup> numéro
337545	637396
10 000 \$	10 000 \$
3 <sup>e</sup> numéro	4 <sup>e</sup> numéro
588436	265620
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

**6/49** Tirage du 98-04-08

9 12 15 29 32 37

Numéro complémentaire: 48

**4/9** Tirage du 98-04-08

5 9 17 18 43 44

Numéro complémentaire: 21

GAGNANTS	LOTS	1 000 000,00 \$
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	15	500 \$
4/6	1 067	50 \$
3/6	21 449	5 \$

Ventes totales: 599 578,00 \$

**Banco** Tirage du 98-04-08

5 7 18 22

25 26 29 30

37 40 43 47

49 55 56 61

63 65 67 69

**Extra** Tirage du 98-04-08

NUMÉRO 201533

**Quintime** Tirage du 98-04-08

3 4

006 6706

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Trois blessés à cause d'une mauvaise manoeuvre

Sherbrooke

Un automobiliste a subi de graves blessures, hier en fin d'après-midi, à la suite d'une mauvaise manoeuvre effectuée à la hauteur du kilomètre 150 de l'autoroute 10.

Selon le rapport préliminaire de la Sûreté du Québec, détachement de Sherbrooke, la dame a réalisé qu'elle circulait dans la mauvaise direction de l'autoroute. Elle a alors décidé d'emprunter l'une des voies d'urgence, situées au centre de l'autoroute et réservées aux préposés à l'entretien routier et aux policiers.

En voulant s'engager à nouveau sur l'autoroute, elle aurait alors coupé le chemin à un automobiliste.

En plus de la conductrice, dont la vie n'est pas menacée, deux autres personnes ont subi des blessures mineures, inhérentes à cette collision.



Jean Charest, le nouveau chef du Parti libéral du Québec, serre des mains à son arrivée à une assemblée à Sainte-Marie-de-Beauce, où il a prononcé un discours devant 500 partisans, dont pas moins de 30 députés.

## Jean Charest se moque des virages du PQ

Sainte-Marie-de-Beauce (PC)

En deux semaines, le virage du Parti québécois sur la question référendaire a tourné au dérapage, affirme Jean Charest. «Et à compter de demain, avec un autre chef du Parti québécois (Jacques Parizeau), je vous prédis que commencera l'opération remorquage.»

«L'aspirant à la direction du Parti libéral du Québec a utilisé cette formule, hier soir, devant 500 partisans, dont pas moins de 30 députés, réunis à Sainte-Marie-de-Beauce. S'il a tourné en dérision les diverses hypothèses émises par Lucien Bouchard et ses ministres au sujet de la tenue du prochain plébiscite, il ne s'est jamais compromis sur ses propres intentions.

En plongeant dans la course à la chefferie, M. Charest a soutenu que le PQ préparait un virage. Depuis, le premier ministre Lucien Bouchard a insisté sur la nécessité de réunir des «conditions gagnantes» avant de déclencher l'appel au peuple. Son minis-

tre des Finances, Bernard Landry, a indiqué au Soleil que le programme du PQ devrait simplement préciser qu'il ait lieu «dans les meilleurs délais». Le ministre Guy Chevrette a évoqué quant à lui l'idée d'un référendum avec deux questions.

«Le virage, c'est la tentative du gouvernement péquiste de se distancer de son option, de son article «1», a dit M. Charest. Le virage a dérapé depuis ce temps avec les différentes déclarations sur ce que cela pouvait ou non représenter. Le remorquage, c'est Jacques Parizeau qui va tenter maintenant de sortir le gouvernement de cette situation.»

M. Parizeau doit prononcer un discours aujourd'hui à Lévis.

«Sauver les meubles»

«Je présume que M. Parizeau ne pourra faire autrement que venir à la rescousse du gouvernement pour tenter de sauver les meubles», a ajouté M. Charest.

L'aspirant à la direction du Parti libéral du Québec s'est particulièrement

moqué de la suggestion du ministre Chevrette. «Je vous avoue que c'est la confusion totale.»

Le discours de M. Charest devant des partisans venus de plusieurs circonscriptions de l'Est du Québec, n'a duré qu'une dizaine de minutes. Il leur a lancé qu'il voulait obtenir ses propres «conditions gagnantes».

«Dans leur cas, ce serait pour gagner un référendum, une cause, une idéologie. Moi aussi, je m'inscris dans les «conditions gagnantes» pour les familles, pour l'emploi, pour les hôpitaux du Québec, pour l'ensemble de la population.»

En entrevue, M. Charest a refusé de dire s'il consulterait les Québécois au sujet d'une constitution à amender en vertu de l'accord de Calgary. «Les référendums, c'est l'affaire de Lucien Bouchard, a-t-il tranché. Je ne veux pas spéculer sur ces choses-là. La déclaration de Calgary est étudiée par différents parlements, au Canada. Nous traverserons le pont quand nous y arriverons. Ma priorité, c'est l'économie du Québec, le système de santé, le système d'éducation.»

## MÉTÉO La Tribune



**La Tribune 564-5450**

...une publicité qui marche!

LA TRIBUNE	AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE
12 PRÉC. 0	-3 PRÉC. 30	9 PRÉC. 20	8 PRÉC. 10	8 PRÉC. 30	

QUÉBEC			INDICE UV		
Chicoutimi Sol	6/5 Québec Sol	8/3	1	2	3
Gaspé Sol	5/5 Rimouski Sol	5/3	4	5	6
Iles-de-la-Mad. Sol	4/2 St-Georges Sol	8/3	7	8	9
La Grande Sol	-2/10 Sept-Îles Var	4/5	10	10	10
St-Léon Sol	6/6 Trois-Rivières Sol	11/2	60	30	20
Montréal Sol	13/1 Val d'Or Sol	5/7	15	15	15

CANADA			USA		
Charlottetown Sol	7/2 Régina Ave	12/1	Boston Nua	12/6 New York Plu	13/11
Edmonton Var	10/1 St-John's Var	5/1	Bridgport Plu	13/7 Plattsburg Nua	11/1
Fredericton Sol	10/4 Toronto Ave	8/0	Burlington Nua	11/1 Portland Nua	12/2
Halifax Sol	10/1 Victoria Nua	12/6	Concord Nua	12/2 Providence Plu	13/7
Ottawa Sol	13/1 Winnipeg Var	11/0	Detroit Plu	12/7 Washington Ora	18/13

LE MONDE			DESTINATIONS SOLEIL		
Athènes Nua	22/16 Mexico City Nua	32/18	Acapulco Nua	31/24 La Havane Sol	28/22
Beijing Sol	25/12 Moscou Ave	7/0	Bermudes Nua	21/17 Martinique Sol	30/23
Berlin Sol	14/4 Paris Ave	13/3	Cancun Sol	35/19 Myrtle Beach Ora	28/18
Hong Kong Sol	26/21 Port-au-Prince Sol	29/22	Caracas Sol	30/24 Montego Bay Sol	32/23
Lisbonne Ave	18/10 Rome Plu	22/12	Freeport Sol	27/22 Orlando Ora	29/22
Londres Plu	6/0 Tokyo Plu	18/13	Ft Lauderdale Ora	31/24 Puerto Plata Sol	31/22
			Honolulu Ven	28/22 Tampa Ora	29/23
			Key West Ora	30/24 West Palm B Ora	30/24

© Services Commerciaux MM 1998

### EMPLOIS DU JOUR

**Commis fruits et légumes**  
Offre: 2279715  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: selon convention, permanent, plein temps  
Exigences: D.E.S., deux ans expérience, entretient, belle présentation, aimer travail d'équipe, disponible les soirs et fins de semaine  
Fonctions: recevoir, étiqueter, emballer, placer et peser la marchandise, service.

**Cuisinier/ère**  
Offre: 2279930  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: 7.87 et 8.23 \$/heure selon expérience, permanent, plein temps, 32 heures/semaine, lundi au vendredi, équipe de jour  
Exigences: formation en cuisine et/ou expérience pertinente un atout, faire preuve de créativité  
Fonctions: cuisiner repas du midi et deux collations pour 50 enfants et 10 adultes selon un menu déjà établi.

**Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.**

### INDEX

Ados: ..... B-6  
Arts: ..... B-8  
Bandes dessinées: ..... D-7  
Chez nous: ..... B-1  
Décès: ..... D-10  
Économie: ..... C-7  
Louissette Vézina: ..... B-7  
Messier en liberté: ..... C-10  
Opinions: ..... A-10  
Petites annonces: ..... D-6  
Sports: ..... C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>  
Courrier électronique: [redaction@latribune.qc.ca](mailto:redaction@latribune.qc.ca)  
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

**BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS**

**PLUS DE 115 000 LECTEURS**

**PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE**

**RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT**

**564-5450 La Tribune**

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS																																																																								
<p>Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168</p>	<p>Camelots et camelots motorisés</p> <table border="1"> <tr> <td>Prix de vente</td> <td>3,52 \$</td> </tr> <tr> <td>T.P.S.</td> <td>25 \$</td> </tr> <tr> <td>T.V.Q.</td> <td>28 \$</td> </tr> <tr> <td>Coût à l'abonné</td> <td>4,05 \$</td> </tr> </table>	Prix de vente	3,52 \$	T.P.S.	25 \$	T.V.Q.	28 \$	Coût à l'abonné	4,05 \$	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Abonnement payé à l'avance:</th> <th>Temps</th> <th>Prix</th> <th>T.P.S.</th> <th>T.V.Q.</th> <th>Total</th> <th>Abonnement par le poste:</th> <th>Temps</th> <th>Prix</th> <th>T.P.S.</th> <th>T.V.Q.</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 an</td> <td>165</td> <td>17</td> <td>5</td> <td>11,56</td> <td>13,26</td> <td>189,99</td> <td>1 an</td> <td>255</td> <td>00</td> <td>17,85</td> <td>17,74</td> <td>290,59</td> </tr> <tr> <td>6 mois</td> <td>88</td> <td>00</td> <td>5</td> <td>6,16</td> <td>7,06</td> <td>101,22</td> <td>6 mois</td> <td>140</td> <td>00</td> <td>9,80</td> <td>9,74</td> <td>159,34</td> </tr> <tr> <td>3 mois</td> <td>45</td> <td>00</td> <td>5</td> <td>3,15</td> <td>3,61</td> <td>51,76</td> <td>3 mois</td> <td>80</td> <td>00</td> <td>5,60</td> <td>5,56</td> <td>91,16</td> </tr> <tr> <td>1 mois</td> <td>25</td> <td>00</td> <td>5</td> <td>1,75</td> <td>2,01</td> <td>28,76</td> <td>1 mois</td> <td>50</td> <td>00</td> <td>3,50</td> <td>3,48</td> <td>56,98</td> </tr> </tbody> </table> <p>AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$</p>	Abonnement payé à l'avance:	Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total	Abonnement par le poste:	Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total	1 an	165	17	5	11,56	13,26	189,99	1 an	255	00	17,85	17,74	290,59	6 mois	88	00	5	6,16	7,06	101,22	6 mois	140	00	9,80	9,74	159,34	3 mois	45	00	5	3,15	3,61	51,76	3 mois	80	00	5,60	5,56	91,16	1 mois	25	00	5	1,75	2,01	28,76	1 mois	50	00	3,50	3,48	56,98
Prix de vente	3,52 \$																																																																									
T.P.S.	25 \$																																																																									
T.V.Q.	28 \$																																																																									
Coût à l'abonné	4,05 \$																																																																									
Abonnement payé à l'avance:	Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total	Abonnement par le poste:	Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total																																																															
1 an	165	17	5	11,56	13,26	189,99	1 an	255	00	17,85	17,74	290,59																																																														
6 mois	88	00	5	6,16	7,06	101,22	6 mois	140	00	9,80	9,74	159,34																																																														
3 mois	45	00	5	3,15	3,61	51,76	3 mois	80	00	5,60	5,56	91,16																																																														
1 mois	25	00	5	1,75	2,01	28,76	1 mois	50	00	3,50	3,48	56,98																																																														

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Pressa. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Une fillette de deux ans sauvée de la noyade au club de golf

Pierre SÉVIGNY  
Sherbrooke

«J'ai entendu un enfant crier. Je l'ai vu qui pataugeait dans une mare, incapable de s'en sortir. Je ne me suis pas posé de question et j'ai sauté dans l'eau. Je l'ai sorti de là et j'ai couru sans arrêt jusqu'au chalet du club de golf afin qu'on en prenne soin.»

C'est en ces quelques phrases que l'un des préposés au terrain du Club de golf de Sherbrooke, Donald Demers, raconte les événements survenus mardi en fin d'avant-midi et qui auraient pu avoir des conséquences dramatiques pour une fillette de 26 mois.

Tout comme il le fait depuis maintenant deux semaines, Donald Demers s'affairait à la préparation du terrain du golf, mardi. Il marchait en direction du vert du 16e trou lorsqu'il a aperçu un enfant dans le secteur. «Je n'en ai pas fait de cas jusqu'à ce que je l'entende crier.»

Or, la fillette était tombée dans une ancienne trappe de sable du 13e trou, d'une circonférence d'environ dix pieds



Carole Fontaine

et contenant plus d'un pied d'eau. «Elle était au milieu du trou, penchée, et réussissait à garder sa tête hors de l'eau à l'aide de ses bras. Elle n'aurait jamais pu s'en sortir seule. Elle portait un habit genre «ski doo» et de grosses bottes.»

Une fois rendu au chalet du club de golf, tout essouffé et très énervé, Donald Demers a confié l'enfant à la secrétaire Carole Fontaine avant d'aller prendre une bonne gorgée d'eau et de retourner au travail.

### Le 911

«Je l'ai déshabillée car elle était toute trempée et je l'ai enveloppée dans mon manteau avant d'appeler le 911», a ensuite raconté Carole Fontaine.

Des policiers se sont présentés au club de golf.



C'est dans cette ancienne trappe de sable du 13e trou, au Club de golf de Sherbrooke, que Donald Demers a trouvé une fillette, mardi avant-midi. Sa rapide intervention a permis d'éviter le pire... Imacom-Doguerre par René Marquis

Entre temps, la mère signalait la disparition de sa fillette au 911.

Les retrouvailles mère-fille se sont donc effectuées rapidement. «C'était émouvant de voir la mère et l'enfant en larmes», a lancé Carole Fontaine, également mère de quatre enfants.

### Une inconnue

Mais, bizarrement, encore hier, ni Carole Fontaine, ni Donald Demers, ne

connaissaient l'identité de l'enfant et de la mère...

«Ça n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est que la fillette soit en santé», a soutenu Donald Demers, tout en se doutant fort bien que l'enfant ne pouvait demeurer bien loin du terrain de golf.

Effectivement. Après vérification auprès du corps policier, il a été possible d'apprendre que la fillette de 26 mois réside dans le secteur de la rue

Paul-Desruisseaux. Sa mère, très reconnaissante envers les gens du club de golf, a demandé la discrétion tout en précisant que l'enfant se porte très bien.

En somme, un événement qui connaît une fin heureuse. «S'il y a lieu, j'aimerais ça que les autres fassent la même chose pour mes enfants», a tout simplement affirmé le héros de l'histoire, Donald Demers, âgé de 36 ans et père de cinq enfants...

# Bayer et le CUSE: une affaire de 1,5 million \$

François GOUGEON  
Fleurimont

Les liens qui unissaient déjà la compagnie Bayer et le Centre universitaire de santé de l'Estrie viennent d'être renforcés par l'annonce, hier, d'un programme de recherche de 1,5 million \$ sur trois ans.

Il s'agit en fait de la deuxième phase d'un protocole portant sur l'amélioration et le développement d'appareils produits par le géant pharmaceutique et servant à établir des diagnostics. Le premier portait sur une subvention de 800 000 \$.

S'il y a longtemps que Bayer mène des recherches dans la région sherbrookoise (dont six études cliniques allant des maladies cardio-vasculaires à la maladie d'Alzheimer), hier, c'est en grandes pompes que l'événement a été présenté. Tellement que ça donnait quasiment l'impression qu'on inaugurerait le nouvel immeuble du Centre de recherche clinique (CRC); ce qui n'aura cependant lieu qu'une fois le troisième étage aménagé, dans plusieurs mois.

«C'est un moment mémorable parce qu'on n'a pas tous les jours des partenariats du genre», a lancé d'entrée de jeu le directeur du CRC, le Dr Marek Rola-Pleszczynski, pour qui ce «renouvellement de confiance» montre l'attrait qu'exerce son groupe de recherche et de développement.

Parmi les nombreux invités, le vice-président et directeur général de la division des soins de santé chez Bayer, Derek Williams, s'adressant presque



Le directeur du Centre de recherche clinique, le Dr Marek Rola-Pleszczynski, et le vice-président directeur et directeur général de la division des soins de santé de Bayer, Derek Williams, lors de l'annonce du programme de recherche de trois ans, hier. Imacom-Doguerre par Claude Poulin

exclusivement en anglais, n'a pas caché sa fierté d'une telle association. Les expérimentations que mèneront les chercheurs auront non seulement plus tard une application pratique dans les tech-

nologies reliées aux tests diagnostics pour les patients mais feront de Sherbrooke une «vitrine internationale» en matière de soins de santé.

Pour sa part, le Dr Andrew Grant,

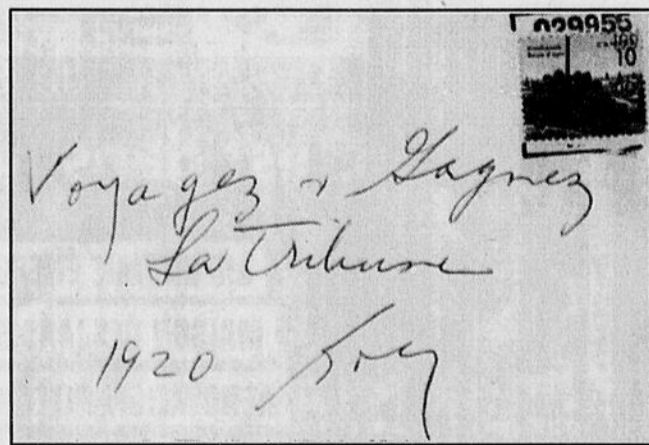
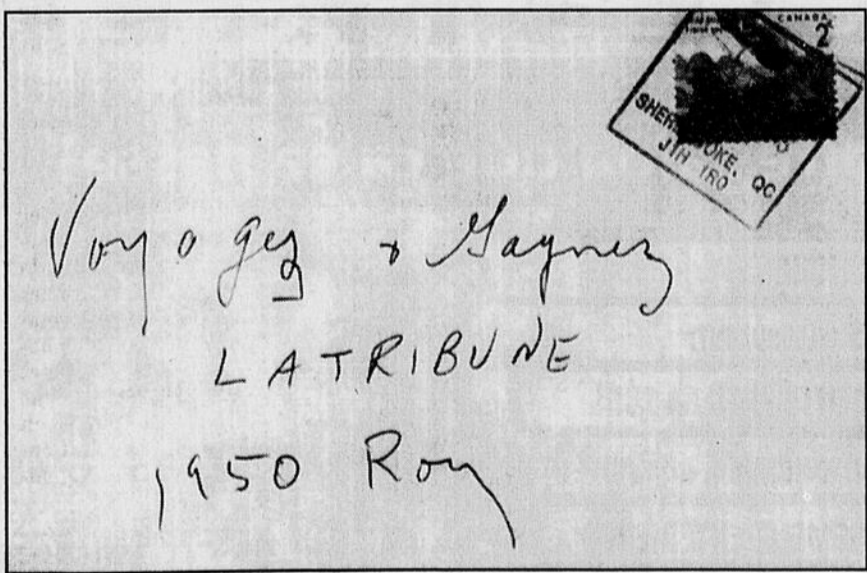
responsable du Centre de recherche et d'évaluation en diagnostic du CUSE, a signalé que cette subvention de Bayer arrive au bon moment, compte tenu que les compressions gouvernementa-

les ont été ressenties aussi du côté de la recherche. «L'appui financier de Bayer nous permettra de poursuivre nos travaux, dans le but de mettre au point des produits diagnostiques et informatiques et ainsi faciliter les opportunités thérapeutiques pour les médecins canadiens et les patients», a-t-il dit.

### Un secteur majeur

Le doyen de la faculté de Médecine, le Dr Michel Baron, a pris l'exemple de cette entente avec Bayer pour montrer l'importance qu'on accorde à la recherche. «Il y a 15 ans, la faculté de Médecine a fixé des orientations très hautes en matière de recherche... À tel point qu'aujourd'hui, le budget de recherche dépasse le budget de fonctionnement de la faculté de Médecine. C'est cette volonté qui nous a permis d'obtenir un partenariat aussi important avec le privé», devait-il émettre en substance.

Enfin, la députée Marie Malavoy, de Sherbrooke, a noté que même si pour le commun des mortels le genre de recherche qui sera mené par l'entente de l'entente avec Bayer semble abstrait, les gens restent sensibles à cette réalité. «Car du moment qu'il est question de santé et d'amélioration de qualité de vie et de soins aux gens, on reste attentif... Ça prend parfois bien des années avant que des recherches aboutissent concrètement et il ne faudrait jamais oublier que derrière chaque produit, il y a beaucoup de travail dans l'ombre... La recherche et le développement, ce ne sont pas juste de l'argent mais un travail pour le bien commun.»



C'est à se demander si la Société canadienne des postes mérite un prix orange ou un prix citron pour avoir acheminé à bon port ces deux lettres, tellement elles sont hors normes. Les expéditeurs, en tout cas, doivent une fière chandelle aux trieries des Postes!

## Un service timbré!

Sherbrooke (CP)

Les gens de la Société canadienne des postes méritent à la fois un prix orange et un prix citron pour l'expédition d'enveloppes aux concours de La Tribune.

Dernièrement, des lecteurs ont pu participer au concours Voyagez et gagnez en oubliant beaucoup de détails sur l'enveloppe qu'ils ont fait parvenir aux bureaux de leur quotidien, entre autres d'affranchir suffisamment!

L'une des enveloppes interceptées chez nous arborait un timbre de dix sous (en provenance de Victoriaville), une autre (venant de Sherbrooke) de deux sous! L'affranchissement minimum pour une lettre, faut-il le rappeler, est actuellement fixé à 45 sous.

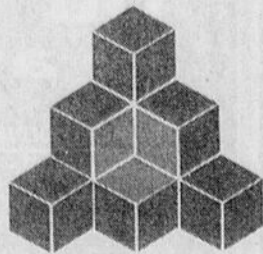
On nous dit à la Société canadienne des postes qu'il peut arriver à l'occasion que des erreurs de la sorte puissent se produire compte tenu de la vitesse à laquelle se fait le traitement du courrier.

Cependant, celle ayant fait le trajet à partir des Bois-Francs jusqu'à nos bureaux avec un simple timbre de dix sous mentionne que l'adresse de La Tribune est le 1920 de la rue Roy, au lieu du 1950 le véritable numéro de porte.

Autre observation: dans les deux cas il n'est jamais fait mention dans l'adresse de la ville de Sherbrooke et encore moins du code postal. La Tribune, c'est connu! Ces enveloppes sont quand même arrivées à bon port.

Merci aux gens de la Société, au nom de ces participants...

À consulter aujourd'hui  
Publireportage



Association de la construction  
du Québec  
Région Estrie

Soyez prêt...!

Plus de  
**250 SACS**  
de golf  
en magasin  
de  
**20 %**  
à  
**50 %**  
de rabais

CARREFOUR DE  
L'ESTRIE  
346-5286

sports  
experts

Accréditation syndicale des employés de Sherbrooke Honda

# Le commissaire donne gain de cause à la CSN

Gilles FISETTE

Sherbrooke

L'Association des employés de garages des Cantons de l'Est (CSN) a obtenu gain de cause devant le commissaire du travail. Elle se voit accorder l'accréditation nécessaire pour

représenter tous les salariés de Sherbrooke Honda, à l'exception des vendeurs et des employés de bureau.

Cette victoire, a déclaré le président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie, Janvier Cliche, est d'autant plus appréciée que le commissaire a levé tous les soupçons que des opposants à la syndicalisation laissaient

planer quant aux manoeuvres utilisées par la CSN afin d'obtenir l'assentiment d'une majorité de travailleurs.

Dans sa décision produite le 31 mars mais rendue publique, hier, par la CSN, le commissaire Jacques Vignola écrit en effet que les représentations de la CSN n'étaient pas inexacts, qu'elle a informé les adhérents des difficultés qui allaient se dresser sur la route.

«Aucun de ceux qui ont témoigné n'a été trompé lorsqu'il a signé la carte d'adhésion syndicale avec le sigle de la CSN», signale M. Vignola.

S'il ajoute que plusieurs membres ont changé d'idée après le dépôt de la requête, il souligne que «tous y ont adhéré librement et en toute connaissance de cause, avant le dépôt de la requête... Or, c'est au moment du dépôt de la requête qu'il faut apprécier le caractère représentatif de la requérante».

Tant M. Cliche que ceux qui l'accompagnaient hier, soit les conseillers syndicaux Jacques Lahaie et Jean-René Ré, ainsi que le président de l'Association des employés de garages des Cantons de l'Est, ont rappelé que l'attitude de l'employeur explique aisément pourquoi des travailleurs ont manifesté publiquement leur désaccord avec leur syndicalisation.

«Dans ce dossier, l'employeur a procédé à des congédiements, à des mises à pied, à des modifications de tâches et à divers autres moyens de pression», a déclaré M. Cliche.

L'employeur dispose de quelques jours pour demander d'en appeler de cette décision.

#### Des coïncidences

Par ailleurs, la CSN a fait état de ce qu'elle a qualifié de «curieuses coïncidences» qui sont survenues dans ce dossier d'accréditation.

Ainsi, a rapporté M. Cliche, il y a quelques semaines, au début de mars, un officier syndical de l'Association des employés de garages des Cantons de l'Est (CSN) se serait fait offrir 5000 \$ par un représentant de l'employeur en échange de l'abandon de la démarche

d'accréditation ou de la convocation d'une assemblée générale afin de revoir la décision des travailleurs d'avoir un syndicat ou non. L'officier a refusé.

Le lendemain, à son arrivée au travail, il a été attaqué physiquement par deux individus masqués. «Les sinistres lascars ont été surpris pendant cette attaque par un collègue de travail de l'officier. Les deux individus n'ont pu être identifiés. Une enquête est en cours», a dit M. Cliche en ajoutant qu'il n'y a au-

cune preuve permettant de faire un lien entre les deux événements.

L'histoire ne s'arrête pas là. Quelques jours plus tard, on aurait à nouveau proposé à l'officier en question une nouvelle somme d'argent pour qu'il convoque une assemblée générale. Il a essuyé un nouveau refus. Le véhicule motorisé de cet officier a été incendié durant la nuit.

Dans les deux cas, il y a eu plainte à la police et les enquêtes sont en cours.

## Le drame de la famille Gonzalez émeut des Estriens

□ Plein de gens offrent un appui moral ou un don

Sherbrooke (MR)

L'histoire de la famille Gonzalez-Gutierrez, que le Bureau de l'immigration a décidé de renvoyer en Argentine dans deux semaines, a ému un grand nombre d'Estriens.

La famille de Pavlino Gonzalez et Juana Gutierrez est arrivée et s'est intégrée à Sherbrooke il y a trois ans, demandant que le père obtienne le statut de réfugié, car il se sentait menacé pour ses opinions politiques dans son pays d'origine, l'Argentine. Par contre, le Bureau de l'immigration lui a refusé ce statut et a donné un mois à la famille pour retourner dans ce pays.

Au Centre pour les femmes immigrantes, la directrice, Teresa Bassaletti, raconte qu'après avoir rendu publique cette triste affaire vendredi dernier, le Centre a reçu une foule d'appels de gens qui voulaient manifester leur appui moral à la famille déportée ou lui offrir des dons.

Ces dons vont de 1 \$ offert par un bénéficiaire de l'aide sociale à 50 \$ donnés par une Estrienne d'origine italienne. Une femme a aussi offert des valises neuves à la famille, qui a perdu une grande partie de ses biens lors de la récente inondation du centre-ville de Sherbrooke.

Sauf les gens qui passent directement au Centre pour femmes immigrantes afin de remettre leurs dons, ceux qui appellent sont mis en contact avec la famille éprouvée, à qui ils peuvent remettre leurs dons personnellement, explique Mme Bassaletti.



Photo La Tribune, archives  
Une partie de la famille Gonzalez-Gutierrez, que le Bureau de l'immigration a décidé de renvoyer en Argentine dans deux semaines.

Une femme qui donne des cours d'espagnol a laissé savoir à Teresa Bassaletti qu'elle procédait présentement à une cueillette de dons dans son milieu en vue de les remettre à la famille Gonzalez.

Un groupe a aussi laissé savoir qu'il avait demandé au ministère des Relations avec les citoyens une révision de la décision du Bureau de l'immigration, mais on lui a répondu qu'il n'était pas possible de modifier la décision.

Des appels d'appui à la famille ont aussi été faits à La Tribune. «On veut les garder», déclarait entre autres une femme qui fait présentement circuler une pétition dans son milieu afin de demander de nouveau une révision de la décision. Cette femme, touchée par l'apparence sympathique des membres de la famille Gonzalez et de la mère, Juana Gutierrez, dont la photo paraissait dans le quotidien samedi dernier, déplorait qu'on renvoie en Argentine une famille qui s'est bien intégrée dans son milieu d'adoption, d'autant plus que le dernier né de la famille, le petit Kevin, 1 an, est né ici.



Collège du  
Sacré-Coeur  
association coopérative  
Établissement d'enseignement  
secondaire pour jeunes filles

### AVIS DE CONVOCATION

Le président du conseil d'administration M. Marc-André Faucher, me prie de vous convoquer à une assemblée extraordinaire des membres de l'association coopérative du Collège du Sacré-Coeur.

La réunion se tiendra le 15 avril 1998 à 19 h 30

au Collège du Sacré-Coeur, 155 Nord, rue Belvédère à Sherbrooke

#### ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Changements des statuts et règlements internes de l'Association coopérative en une coopérative de solidarité.
- 3- Levée de l'assemblée.

Michèle Héon-Lepage  
SECRÉTAIRE

Transports  
Québec

EN QUAD OU EN VTT,  
ON CONDUIT EN SÉCURITÉ!

Depuis le début des années 90, le VTT ou Quad connaît un essor considérable. Entre 1989 et 1995, le nombre de véhicules tout terrain immatriculés est passé de 59 020 à 156 194, soit une augmentation de 164 %.

Pour que cette activité demeure source de plaisir et puisse être pratiquée en toute sécurité, le ministère des Transports, après consultation de multiples acteurs du domaine, dont la Fédération québécoise des clubs de motocyclistes associés, a fait adopter par l'Assemblée nationale en décembre 1996 la Loi sur les véhicules hors route.

Cette loi a pour but premier de diminuer de manière significative le nombre de décès, dont la quasi totalité survient en dehors des sentiers. Les principales dispositions de la Loi concernent les limites de vitesse, l'âge minimal

pour conduire un VTT, l'obligation de détenir une assurance de responsabilité civile ainsi que les amendes pouvant être imposées en vertu de cette loi.

Vous pouvez obtenir un exemplaire du dépliant *La bonne conduite en VTT* en vous adressant au ministère des Transports en Estrie.

EN PÉRIODE DE DÉGEL,  
SUIS UN RÉGIME...  
C'EST MIEUX POUR LA ROUTE!

Afin de minimiser la dégradation de la chaussée pendant la période de dégel qui se poursuit jusqu'au 12 mai prochain, le ministère des Transports soumet les transporteurs routiers à une réglementation plus restrictive quant au poids de leurs véhicules. Pour sa part, la Société de l'assurance automobile du Québec intensifie ses activités de contrôle des véhicules lourds afin de protéger le réseau routier.

Pour information, composez le 820-3280

À CE PRIX,  
ON SE FAIT  
ROULER!

Les 9, 10, et 11 avril



La photo peut différer des modèles en vente!

boutique  
le COUREUR  
Les spécialistes de la  
chaussure de sport

147, rue Alexandre - Sherbrooke - 566-5363

asics Reebok FILA NIKE

\*Limite de deux paires par client



Le crucifix de L'Empire

Dieu seul est la lumière, mais tu peux la faire briller aux yeux de tous.

82686

L'ÉVÉNEMENT DEPUIS

16 ans!

EXPO  
habitat  
DE L'ESTRIE  
Université de Sherbrooke

C'est dans notre salon que ça se passe!

AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

MAISON DES JARDINS (FLEURIMONT)

RÉNOVATION INTELLIGENTE AVEC LA SCHL

MAISON ADAPTÉE (AUTONOMIE À DOMICILE)

DÉCORATION ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

PLACE DES INNOVATIONS

TÉLÉCOMMUNICATIONS INTÉGRÉES BELL

PLUS DE 9000 \$ EN PRIX

Braut & Martineau  
Hôtel des Gouverneurs  
Voyages CAA

Du 16 au  
19 avril

HEURES D'OUVERTURE

Judi 16 avril 17 h à 22 h  
Vendredi 17 avril 12 h à 22 h  
Samedi 18 avril 10 h à 22 h  
Dimanche 19 avril 10 h à 18 h

7 \$ par personne (taxes incluses)

GRATUIT enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte

GRATUIT stationnement

GRATUIT service de garderie (2 ans et plus)



Aucune entrée 1 h 30 avant la fermeture



www.expoabitat-estrie.qc.ca

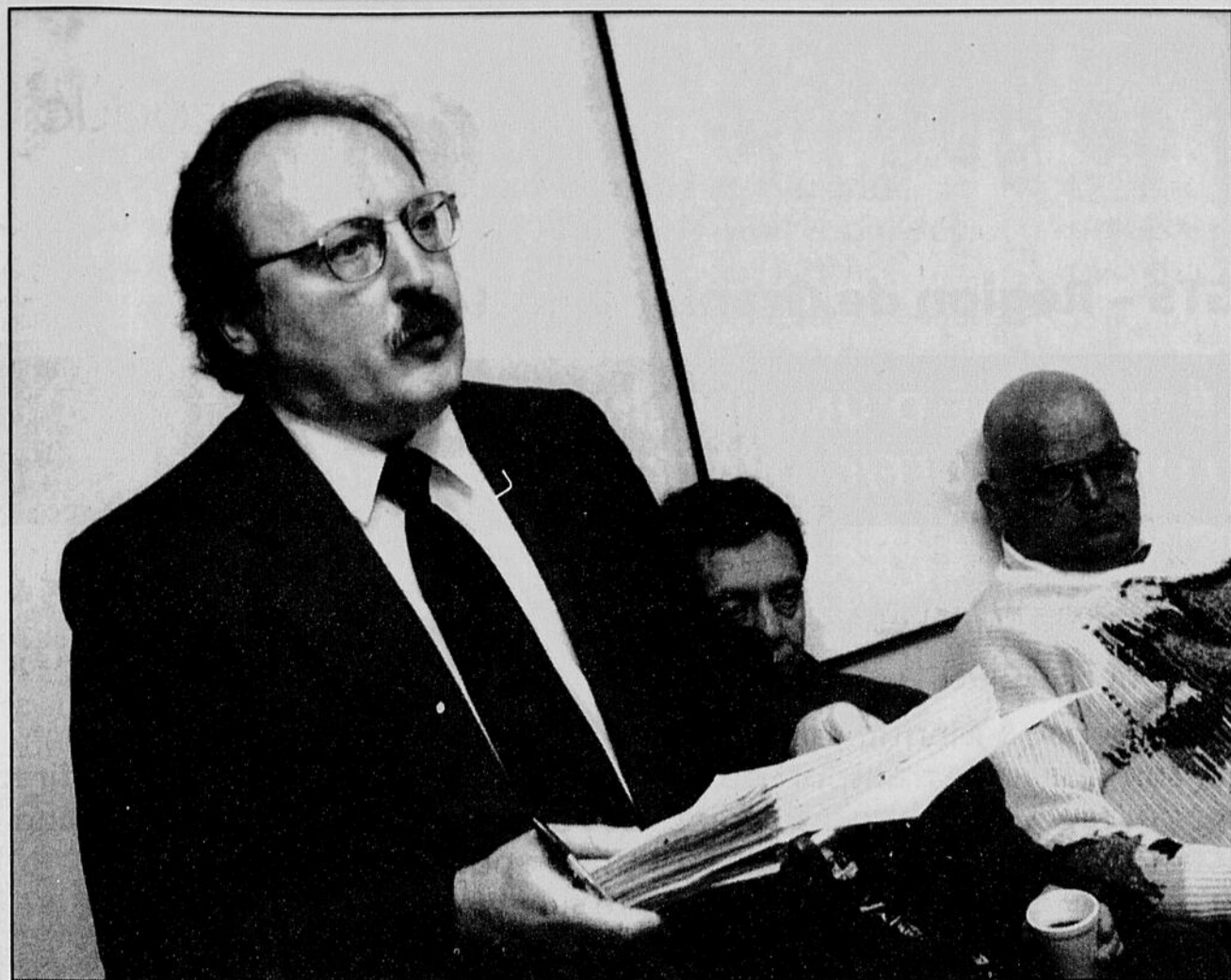


Photo Imacom-Daguerre par René Marquis

**Denis DUFRESNE**  
Sherbrooke

Le tout nouveau Comité des usagers du transport en commun vient de déposer une pétition de 3000 noms auprès de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS) pour dénoncer ce qu'il considère comme une dégradation de la qualité du service, particulièrement le soir et les week-ends.

«Depuis quelques semaines, il y a moins de service et les trajets sont modifiés, les jeudis et vendredis soirs, de même que les samedis, ce n'est pas évident pour les usagers», indique la porte-parole du comité, Linda Delorme.

«On juge que cette situation pénalise les

employés des commerces et des hôpitaux, notamment, qui travaillent souvent le soir et les fins de semaine», souligne-t-elle.

«On veut que le service soit meilleur, mais travailler en collaboration avec la CMTS», dit Mme Delorme.

Hier soir, les représentants du Comité ont donc exposé leurs doléances aux dirigeants de la CMTS et remis leur pétition.

La directrice générale de la Corporation, Huguette Dallaire, indique pour sa part que la CMTS étudiera la demande du Comité, mais soutient que la qualité du service n'est pas affectée par les récents changements.

«La fréquence du service est la même sur les circuits les plus achalandés. De plus, lorsqu'il y a moins de circulation, nos autobus peuvent avoir une vitesse de croisière plus

grande, donc on peut offrir une desserte équivalente en moins de temps», fait-elle valoir.

Les modifications apportées au transport en commun font en sorte que le service complémentaire - où la fréquence est réduite - auparavant offert seulement les soirs de semaine (sauf le jeudi) et le dimanche a été étendu au samedi et au jeudi soir.

Mme Dallaire reconnaît que la fréquence est réduite sur certains circuits, mais fait valoir que la CMTS doit tenir compte de l'achalandage.

«On adapte les heures de service à l'achalandage», dit-elle.

# Des usagers réclament un meilleur service à la CMTS

## À consulter demain

PUBLIREPORTAGE

AUDIOVISUEL  
**Collins**

40, boul. Queen Sud  
Bureau 200  
Sherbrooke

## Deauville évalué à 3300 \$ la note du verglas

Deauville

C'est une somme de 3300 \$ que la municipalité de Deauville réclamera du gouvernement du Québec à la suite des dépenses occasionnées par la tempête de verglas.

Ces dépenses sont survenues à deux occasions à Deauville. La première fois, lors de l'alerte de verglas, au début de janvier. Puis, une semaine plus tard, lors de la panne d'électricité qui a privé de courant les abonnés durant une dizaine d'heures. Les dépenses couvrent la mise en place des mesures d'urgence.

Police

Par ailleurs, au cours de la séance régulière de lundi soir, le conseil municipal a autorisé le paiement final pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 1997.

## Qui a dit :

« Le cellulaire ca coûte trop cher? »

10,00 \$ par mois

compte conjoint aux forfaits suivants

20,00 \$ par mois\*

50 • la minute, soirs et fins de semaines  
50 • l'appel

30,00 \$ par mois\*

soirs et fins de semaines, illimité de 7 h à 20 h, 30 • la minute

25,00 \$ par mois\*

50 minutes comprises  
51 à 100 min., 30 •  
101 à 250 min., 25 •  
251 min. et plus, 20 •  
soirs et fins de semaines, 10 •  
interurbains au Canada, 20 • la minute

Faites affaires avec le vrai réseau et le vrai agent cellulaire et pagette

**AUDIOTEC**

**AUDIOTEC**  
Agent agréé  
2378, rue King Ouest  
Sherbrooke  
(819) 562-9262

**AUDIOTEC**  
Centre cellulaire Plus  
590, boul. Boivin  
Granby  
378-3618

**AUDIOTEC**  
Centre cellulaire Plus  
Galerias de Granby  
40, rue Evangéline  
Granby  
378-8338

**AUDIOTEC**  
Centre cellulaire Plus  
Galerias St-Hyacinthe  
3200, boul. Latramboise  
St-Hyacinthe  
(514) 261-8080

**AUDIOTEC NOUVEAU**  
Carrefour de l'Estrie  
Centre cellulaire plus  
(819) 821-9994

**Bell Mobilité**

\*Prix de branchement et d'accès au réseau en sus.

# 1 AN déjà!

Tous nos modèles printemps-été sont arrivés!

Autres spéciaux en magasin sur marchandises sélectionnées.

## ENTREPÔT de chaussures

*Juy le Bottier*  
+ plus +

## ESPADRILLES BROOKS

# 49<sup>95</sup>

Prix régulier 89<sup>95</sup>

**893, RUE GALT EST**  
SHERBROOKE, 823-7122

**HEURES D'OUVERTURE:**  
Lundi au mercredi: 9 h 30 à 17 h 30  
Jeudi, vendredi: 9 h 30 à 21 h  
Samedi: 9 h à 17 h  
Dimanche: 12 h à 17 h

## CENTRE DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE DE L'ESTRIE INC.

**Pour une entente équitable qui respecte les intérêts de la famille**  
**Divorce? Rupture? Séparation?**  
**SÉANCE D'INFORMATION GRATUITE**

Aux couples qui ne sont pas admissibles aux dispositions de la nouvelle loi.

Des médiateurs accrédités et expérimentés peuvent vous aider à convenir d'une entente qui tiendra compte des aspects familiaux, psychologiques et financiers.

- Partage du temps de vie des enfants;
- pension alimentaire;
- partage des biens.

Me Maurice Paré  
Notaire et médiateur superviseur

Marie Caron  
Psychologue et médiatrice

Me Johanne Pratte  
Notaire et médiatrice

Me Denis Paré  
Notaire et médiateur

Tél. : (819) 563-8623      Téléc. : (819) 566-0233  
2140, rue King Est, bureau 201      Fleurimont (Québec) J1G 5G6

## Vous souffrez de surdité ou connaissez quelqu'un qui en souffre?

**Voici une bonne nouvelle**

Les professionnels de LaPlante et Associés sont fiers d'annoncer que depuis cinq ans, ils maintiennent leurs prix et continueront à les maintenir.

Aussi, consciente des coupures gouvernementales de plus en plus pressantes sur la population malentendante, l'équipe offre

**à partir de maintenant une garantie de quatre ans\* SANS FRAIS**

sur toute nouvelle prothèse\*\*.

Ainsi, les examens, les visites annuelles, les nettoyages, les modifications, les examens électroacoustiques, les ajustements et les réparations faites au bureau seront **GRATUITES**.

**GARANTIE 4 ANS SANS FRAIS**

**PROTHESE AUDITIVE SANS FRAIS\*\*\***

défrayée par la R.A.M.Q. (carte soleil)

**CONSULTATIONS et EXAMENS SANS FRAIS**

**LaPlante & Associés**  
Audioprothésistes

Centre professionnel Belvédère  
300, rue Belvédère Nord, bureau 104  
Sherbrooke  
(819) 821-4435

Clinique familiale Saint-Vincent  
250, rue King Est,  
Sherbrooke  
(819) 569-9985

**Sans frais : 1 888 821-4435**

AUSSI À : Drummondville, Granby, Thetford Mines et Victoriaville.

\*Sujet à certaines conditions  
\*\*Excluant les prothèses auditives défrayées par le gouvernement  
\*\*\*Prothèse illustrée non couverte par la R.A.M.Q. Sujet à certaines conditions



Office national de l'énergie



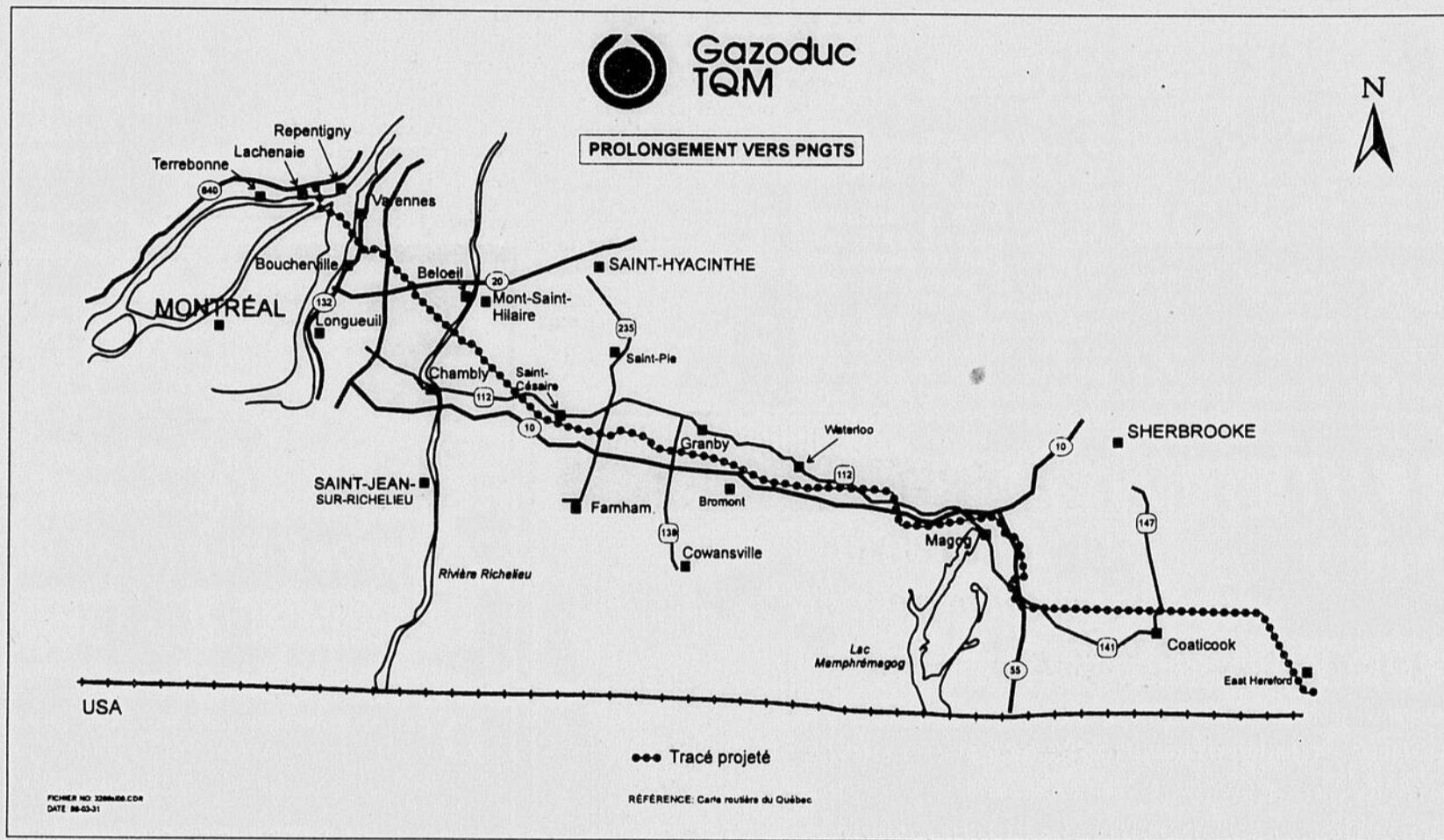
## Raccordement vers PNGTS – Région de Granby à East-Hereford

### AVIS DU TRACÉ DÉTAILLÉ PROPOSÉ D'UN PIPELINE EN VERTU DE L'ARTICLE 34(1) (b) DE LA LOI SUR L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

RELATIVEMENT À La Loi sur l'Office national de l'énergie (la "Loi") et à ses règlements d'application.

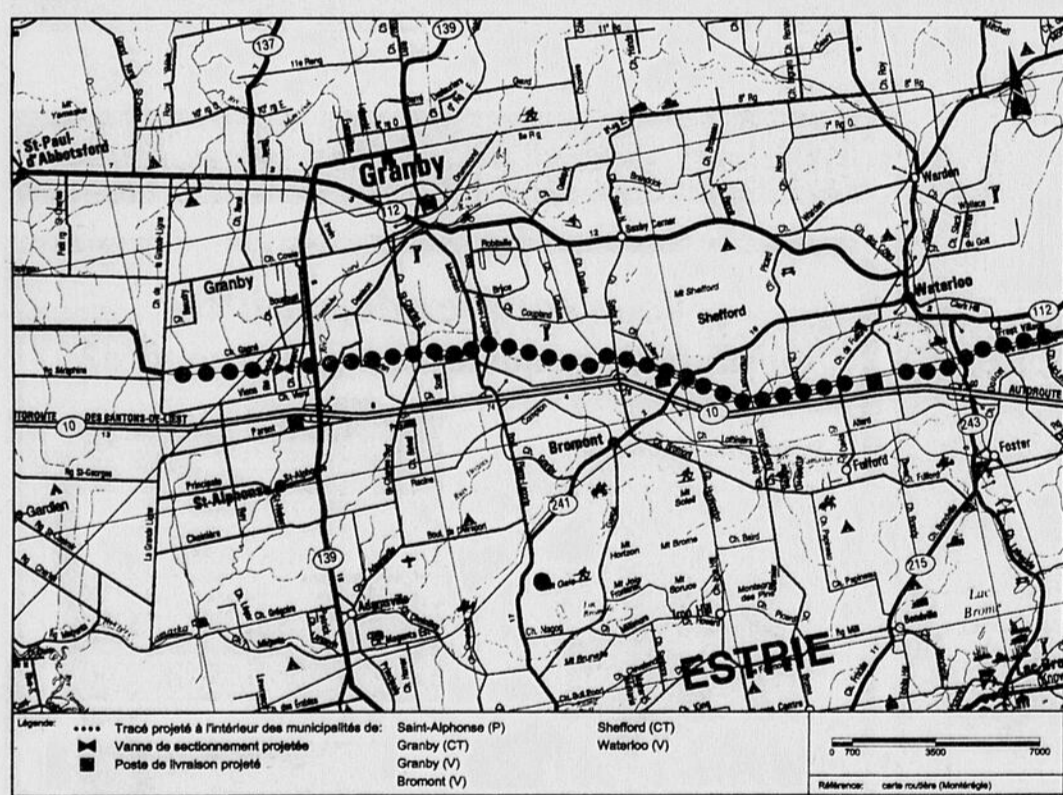
ET RELATIVEMENT AU Certificat d'utilité publique numéro GC-96.

ET RELATIVEMENT À la demande par Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. ("Gazoduc TQM") auprès de l'Office national de l'énergie ("l'Office") afin de prolonger son réseau de transport de gaz naturel à partir de Lachenaie en direction de East-Hereford, Québec, près de la frontière du New Hampshire. Ce projet vise l'alimentation du réseau Portland Natural Gas Transmission System ("PNGTS") et la consolidation du réseau de distribution appartenant à Gaz Métropolitain Inc. au Québec. Le tracé détaillé du pipeline est tel que décrit à la carte suivante :

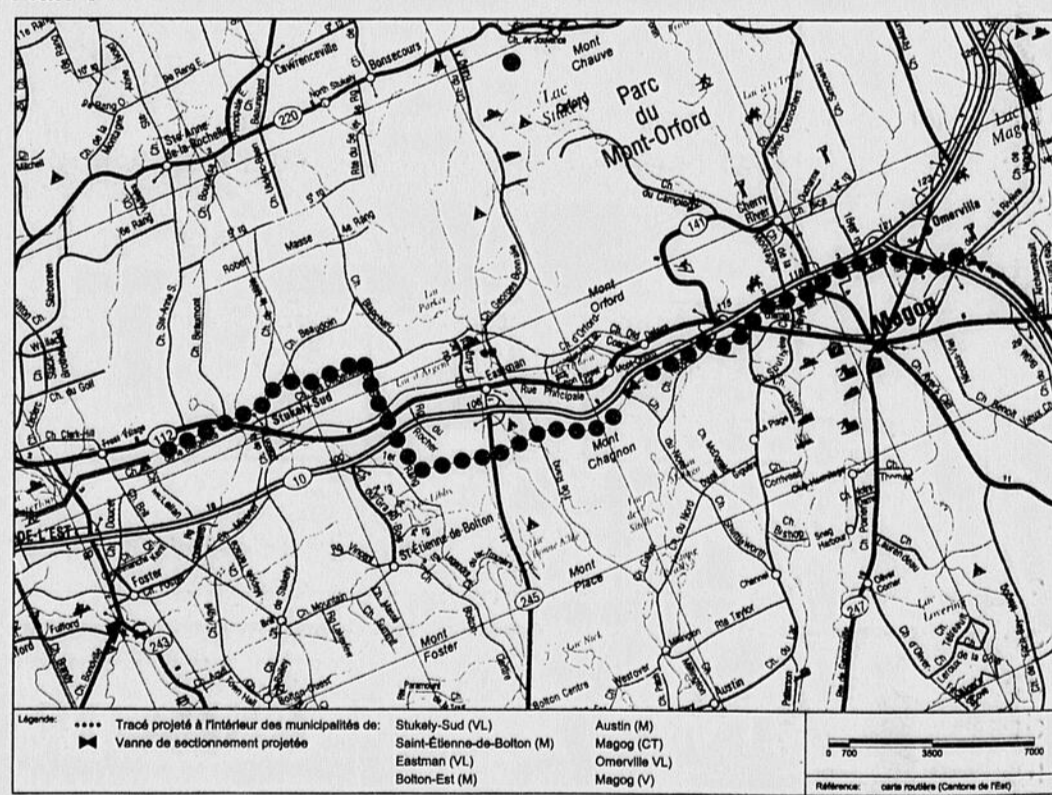


Après considération de la demande de Gazoduc TQM, lors des audiences GH-1-97, l'Office a émis un Certificat d'utilité publique numéro GC-96. Gazoduc TQM se propose de construire ce pipeline de gaz naturel en suivant, pour la région décrite en rubrique, le tracé détaillé indiqué aux cartes suivantes :

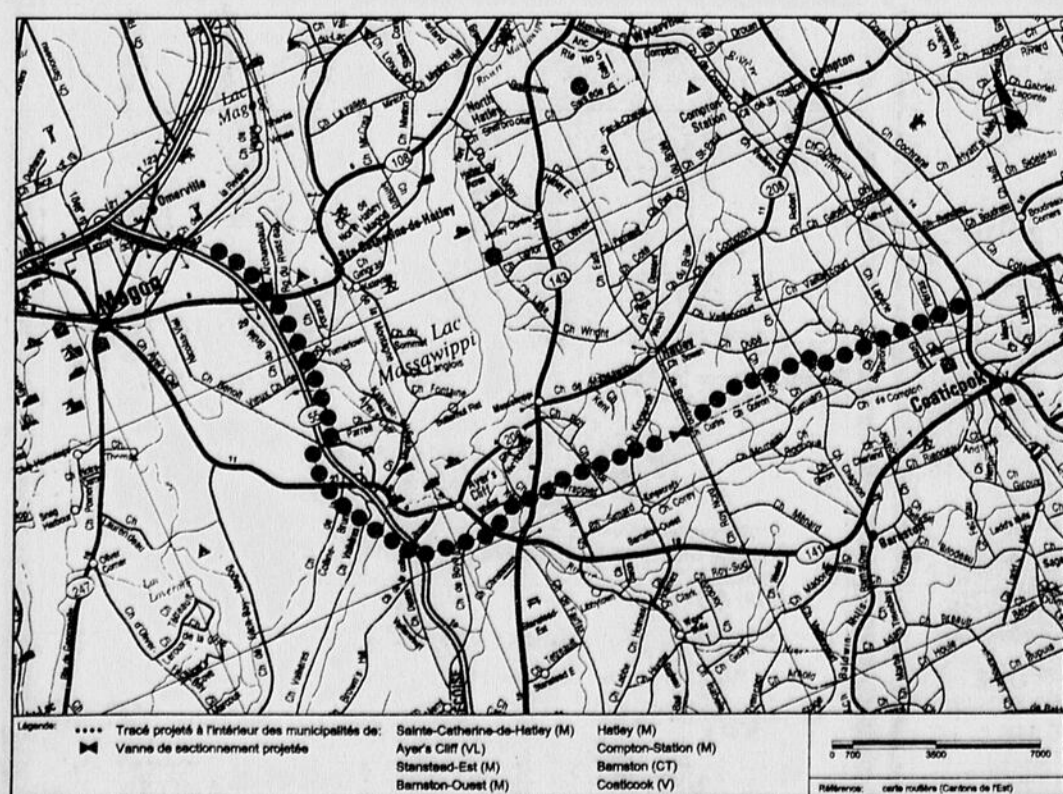
Plan 3



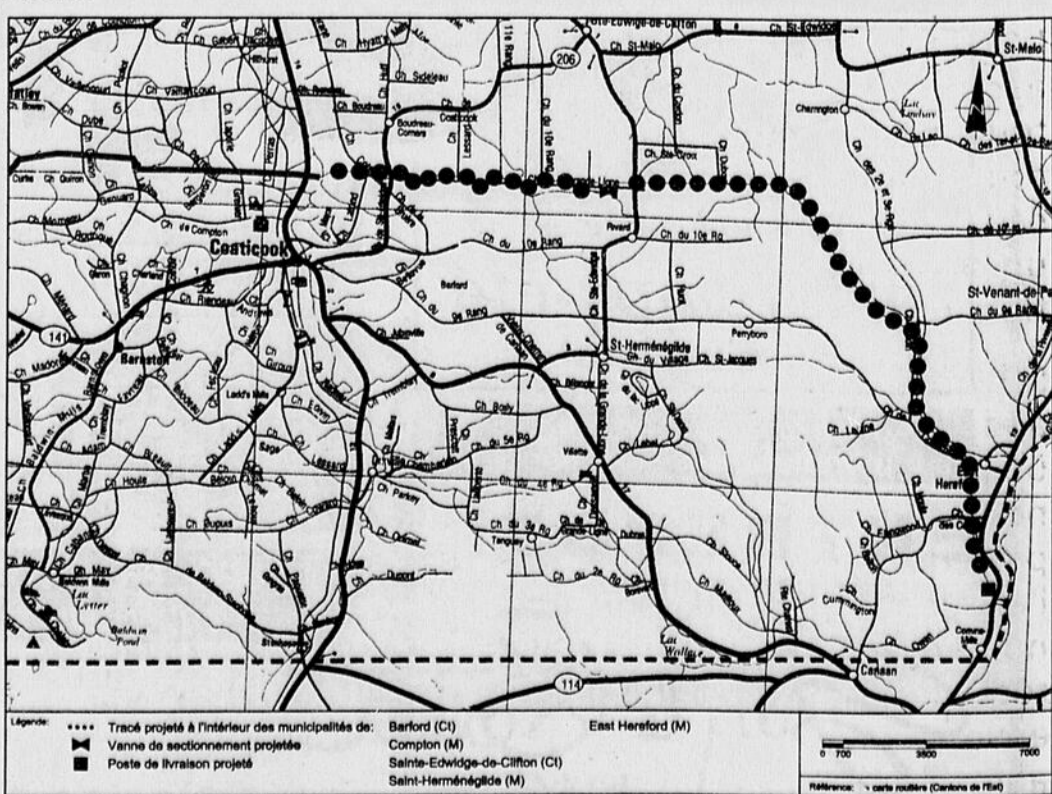
Plan 4



Plan 5



Plan 6



Pour cette même région, le tracé détaillé du gazoduc croisera les terrains énoncés à l'Annexe A. Une copie des plans, profils et livre de renvoi ("PPLR") pour le tracé détaillé est disponible pour fins d'inspection aux bureaux de l'Office, aux bureaux de Gazoduc TQM et aux endroits suivants :

Réception du Centre communautaire Roussin  
12125, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec)

Université du Québec à Montréal  
Bibliothèque centrale  
Pavillon Hubert-Aquin  
1255, rue St-Denis  
Local a.m. 100  
Montréal (Québec)

Bibliothèque municipale de Ste-Julie  
477, avenue Jules Choquet  
Ste-Julie (Québec)

Bibliothèque municipale de Granby  
11, rue Dufferin  
Granby (Québec)

Bibliothèque Memphrémagog  
61, rue Merry Nord  
Magog (Québec)

Bibliothèque municipale de Coaticook  
34, rue Main Est  
Coaticook (Québec)

Toute personne qui estime que le tracé détaillé proposé du pipeline peut nuire à ses terrains a le droit d'adresser son opposition aux bureaux de l'Office, en lui signifiant à l'intérieur d'une période de trente (30) jours à compter de la publication du présent Avis, une déclaration écrite à cet effet. Toute personne qui signifie une déclaration devra indiquer la nature de son intérêt au tracé détaillé et les motifs de son opposition. Les bureaux de l'Office sont situés à l'adresse suivante :

Office national de l'énergie  
311, 6<sup>e</sup> Avenue Sud Ouest  
Calgary, Alberta T2P 3H2

#### À l'attention de Michel Mantha, Secrétaire

Concurremment, une copie de cette déclaration écrite devra aussi être expédiée par vous par lettre enregistrée à Gazoduc TQM adressée à :

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.  
1, Place Ville-Marie  
Bureau 2220  
Montréal (Québec) H3B 3M4

#### À l'attention de Me Lise Duquette

Si une déclaration écrite est signifiée à l'Office à l'intérieur de la période de temps susmentionnée, l'Office devra immédiatement, sujet à certaines exceptions énoncées ci-dessous, ordonner qu'il y ait une audience publique dans les régions où se trouvent les terrains visés par la déclaration et relativement aux motifs d'opposition qui y sont énoncés.

L'Office n'est pas tenu de transmettre tout avis, tenir toute audience ou prendre toute autre mesure à l'égard de toute déclaration écrite qui lui a été transmise et peut, en tout temps, ne pas tenir compte de toute déclaration écrite si la personne qui la lui a transmise lui communique un avis de retrait de celle-ci, ou si la déclaration d'opposition lui semble futile, vexatoire ou dénuée de bonne foi.

Si l'Office détermine qu'il y a nécessité de tenir une telle audience publique, celui-ci fixera une date, une heure et un lieu afin de donner la possibilité à chacune des personnes lui ayant transmis une déclaration d'opposition de lui présenter ses observations. L'Office fera également publier l'avis de tenue d'une telle audience dans au moins un numéro d'une éventuelle publication diffusée dans les régions où se trouvent les terrains visés de même qu'il enverra copie de cet avis à chacune des personnes qui auront signifié une déclaration à l'Office.

L'Office ou la personne qu'il autorise à cet effet pourra procéder à l'inspection des terrains à acquérir ou de ceux qui sont touchés, qu'il estime nécessaire.

À l'audience, l'Office permettra à chacune des personnes lui ayant transmis une déclaration écrite de lui présenter des observations. Il pourra aussi autoriser d'autres personnes intéressées à lui présenter des observations s'il les juge acceptables.

L'Office tiendra compte de toutes les déclarations écrites qui lui auront été transmises de même que des observations qui lui auront été présentées afin de déterminer le meilleur tracé détaillé possible et les méthodes et périodes les plus appropriées pour la construction du pipeline.

Après la tenue d'une audience publique relativement à toute section ou partie de pipeline, l'Office transmet, motifs à l'appui, une copie de toute décision d'approbation ou de refus d'approbation des PPLR relativement à une section ou partie de pipeline, à chacune des personnes qui lui auront présenté des observations à l'audience.

L'Office peut fixer à la somme qu'il juge raisonnable les frais entraînés par la présentation d'observations lors d'une audience publique. Ce montant devra être versé à la personne en cause par Gazoduc TQM.

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter Gazoduc TQM à l'adresse susmentionnée ou Lise Duquette au numéro de téléphone suivant : 514-874-8848 (frais acceptés).

Daté à Montréal, ce 8<sup>e</sup> jour du mois d'avril 1998.

### ANNEXE "A"

#### LISTE DES TERRAINS TRAVERSÉS POUR LA RÉGION DE GRANBY À EAST HEREFORD

Propriétaire(s)	Municipalité/Cadastre	Lot(s)	PLAN 3 Circonscription foncière
Pierre Brodeur,	Canton de Granby/Canton de Granby	356, 357 rg 4, 463 rg 5	Shefford
Lucy Skinner,	Canton de Granby/Canton de Granby	355 rang 4, 462 rang 5	Shefford
Yvon Proulx, Lise Bonneau	Canton de Granby/Canton de Granby	354	Shefford
André Fortier, Micheline Marcil	Canton de Granby/Canton de Granby	350	Shefford
Corp. Mun. du Canton de Granby (Comité Pro-Piste Farnham/Granby),	Canton de Granby/Canton de Granby	214	Shefford
Yvon Proulx, Lise Bonneau	Canton de Granby/Canton de Granby	348	Shefford
Ferme Jacques Brodeur enr.,	Canton de Granby/Canton de Granby	345	Shefford
Jacques Bérard,	Canton de Granby/Canton de Granby	340, 344	Shefford
Réjean Desroches,	Canton de Granby/Canton de Granby	336, 340	Shefford
Louis Choinière,	Granby/Canton de Granby	336	Shefford
Louis Choinière,	Granby/Canton de Granby	333, 336	Shefford
Alphonse Desroches,	Granby/Canton de Granby	332	Shefford
Alphonse Desroches,	Granby/Canton de Granby	330	Shefford
Ronald Guertin,	Granby/Canton de Granby	329	Shefford
Johanne Forgues, Jacques Plante	Granby/Canton de Granby	329	Shefford
Herbert Picken,	Granby/Canton de Granby	329	Shefford
Lionel Parent,	Granby/Canton de Granby	326	Shefford
Mario Pigeon, Daniel Morissette	Granby/Canton de Granby	326-40	Shefford
Jean Parent,	Granby/Canton de Granby	326	Shefford
Lionel Parent,	Granby/Canton de Granby	326	Shefford
Ronald Bernier,	Granby/Canton de Granby	326-44	Shefford
Roméo Lantagne,	Granby/Canton de Granby	325	Shefford
Caisse Populaire de Granby,	Granby/Canton de Granby	324	Shefford
Gestion Clermont Grenier Inc.,	Granby/Canton de Granby	323	Shefford
Gilles Lefebvre,	Granby/Canton de Granby	321, 322	Shefford
Gilles Lefebvre,	Granby/Canton de Granby	321	Shefford
Jacques Bédard,	Granby/Canton de Granby	321-3-2	Shefford
Gilles Lefebvre,	Granby/Canton de Granby	321	Shefford
Gestion Pierre Gravel Inc.,	Granby/Canton de Granby	320	Shefford
Guy Chabot,	Granby/Canton de Granby	319	Shefford
Pierre Girard, Ginette Harel	Granby/Canton de Granby	319-17	Shefford
Ferme Shenandoah,	Granby/Canton de Granby	317	Shefford
Donat Bergeron,	Granby/Canton de Granby	315	Shefford
Pierre Leroux, Lise Bastien	Granby/Canton de Granby	310-6	Shefford
Luc Dextradeur,	Granby/Canton de Granby	308, 310	Shefford
Luc Dextradeur,	Granby/Canton de Granby	308, 310	Shefford
Louise Gaucher,	Granby/Canton de Granby	307, 308	Shefford
Martin Mayrlitner,	Granby/Canton de Granby	220, 307	Shefford
Thérèse Lacoste,	Granby/Canton de Granby	218	Shefford
Gilles Ménard,	Granby/Canton de Granby	217	Shefford
Agromex inc.,	Granby/Canton de Granby	216	Shefford
Amalio Zuri, Rose Bogo	Granby/Canton de Granby	215	Shefford
Amalio Zuri, Rose Bogo	Bromont/Canton de Shefford	873	Shefford
Paul-Émile Bachand,	Bromont/Canton de Shefford	873, 880	Shefford
Développement Bromont S.E.C.,	Bromont/Canton de Shefford	883	Shefford
Municipalité du Canton de Shefford,	Shefford/Canton de Shefford	1053, 1046-1	Shefford
Albert Mongeau,	Shefford/Canton de Shefford	887, 888, 891	Shefford
Albert Mongeau,	Shefford/Canton de Shefford	887, 888, 891	Shefford
Gilles-Yvon Saint-Onge,	Shefford/Canton de Shefford	889	Shefford
Yves Chagnon,	Shefford/Canton de Shefford	895, 900	Shefford
Henri Chaput,	Shefford/Canton de Shefford	902-2	Shefford
Paul Latraverse,	Shefford/Canton de Shefford	902-5	Shefford
Paul Latraverse, Danielle Chartrand	Shefford/Canton de Shefford	902-6	Shefford
Robert Robichaud, Manon Sarrasin	Shefford/Canton de Shefford	902-7	Shefford
Christopher Wharton,	Shefford/Canton de Shefford	906-2	Shefford
9038-9768 Québec Inc.,	Shefford/Canton de Shefford	906	Shefford
Kurt Gunther,	Shefford/Canton de Shefford	1047	Shefford
Doris Chagnon,	Shefford/Canton de Shefford	1046	Shefford
Doris Chagnon,	Shefford/Canton de Shefford	1046	Shefford
Développement Panoramant inc.,	Shefford/Canton de Shefford	1052	Shefford
Municipalité du Canton de Shefford,	Shefford/Canton de Shefford	1053 (piste cyclable)	Shefford
Développement Panoramant inc.,	Shefford/Canton de Shefford	1052	Shefford
Développement Panoramant inc.,	Shefford/Canton de Shefford	1051	Shefford
Développement Panoramant inc.,	Shefford/Canton de Shefford	1056	Shefford
Développement Panoramant inc.,	Shefford/Canton de Shefford	1057	Shefford
Klaus Wiedenfeld,	Shefford/Canton de Shefford	1061	Shefford
Yves Gosselin, Louise Thibault	Shefford/Canton de Shefford	1062	Shefford
André Martineau, Line Lambert	Shefford/Canton de Shefford	1064, 1065, 1070	Shefford
Ferme Porcine Lequin,	Shefford/Canton de Shefford	1064, 1065, 1070	Shefford
Ferme Porcine Lequin,	Shefford/Canton de Shefford	1071	Shefford
Ferme du rang des Lequin Inc.,	Shefford/Canton de Shefford	1071	Shefford
Gilles Desjardins,	Shefford/Canton de Shefford	1074, 1075	Shefford
Fernand Arès,	Shefford/Canton de Shefford	1082	Shefford
Victorin Lapointe, Irène Choquette	Shefford/Canton de Shefford	1085	Shefford
Victorin Lapointe, Irène Choquette	Shefford/Canton de Shefford	1085	Shefford
Gilles Lebel,	Shefford/Canton de Shefford	1103, 1104	Shefford
Soeurs de la Résurrection du Seigneur Jésus,	Shefford/Canton de Shefford	1106	Shefford
Sentiers Motoneige Trans-Québec,	Shefford/Canton de Shefford	1330	Shefford
Allen Norris, Mel Norris	Shefford/Canton de Shefford	1107-11, -14, -21, -29,	Shefford
		-39, -40, -44	Shefford
Serge Doucet, Manon Gariépy	Shefford/Canton de Shefford	1127	Shefford
Norris Brothers,	Shefford/Canton de Shefford	1127, 1128	Shefford
Carmen Rodrigue,	Shefford/Canton de Shefford	1131	Shefford
Bienvenido Golmar,	Shefford/Canton de Shefford	1132	Shefford
Lucien Perras,	Shefford/Canton de Shefford	1132	Shefford
Carmen Rodrigue,	Shefford/Canton de Shefford	1144	Shefford
Doris Williams, Curtis Williams	Shefford/Canton de Shefford	1150, 1163	Shefford
Ronald N. Williams,	Shefford/Canton de Shefford	1162	Shefford
Harold D. Budd,	Shefford/Canton de Shefford	1168	Shefford
Ville de Waterloo,	Waterloo/Canton de Shefford	1552	Shefford
Groupe Jokana, Safari Loowak	Waterloo/Canton de Shefford	1097, 1099	Shefford

# Une nouvelle technologie fait son entrée en cardio au CUSE

François GOUGEON

Fleurimont

«J'ai l'impression que je vais vivre une nouvelle vie... Ah! J'ai assez hâte de faire l'expérience de monter des marches pour voir la différence avec avant!»

Chantal Bouchard, une Sherbrooke de 39 ans, était toute rayonnante et pimpante hier, à peine 24 heures après une intervention d'un nouveau mode effectuée au CUSE de Fleurimont pour redonner à son cœur tout le potentiel dont il est capable à cet âge de la vie.

C'est que, depuis son adolescence, la valve mitrale (qui sert à régulariser le flux sanguin entre l'oreillette et le ventricule gauches du cœur) s'était refermée, à la suite d'une infection. Cela a

comme conséquence de créer chez le patient un essoufflement au moindre effort et la situation va constamment en se détériorant.

«J'avais beau essayer de donner mon 100 pour cent, je n'étais pas capable. J'étais toujours essoufflée, fatiguée. Maintenant, j'ai le sentiment que la vie ne sera plus jamais la même... En tout cas, j'ai bien hâte de tester», a exprimé Mme Bouchard, qui s'appretait à recevoir son congé de l'hôpital.

Une intervention et une guérison aussi rapides sont possibles grâce à la nouvelle technologie maintenant accessible au CUSE pour ce genre de problème et ce, après Montréal et Québec. Ça s'appelle la *Valvuloplastie mitrale: Ballon inoue*.

Mme Bouchard était la quatrième patiente depuis deux mois à bénéficier du traitement au CUSE et tant pour

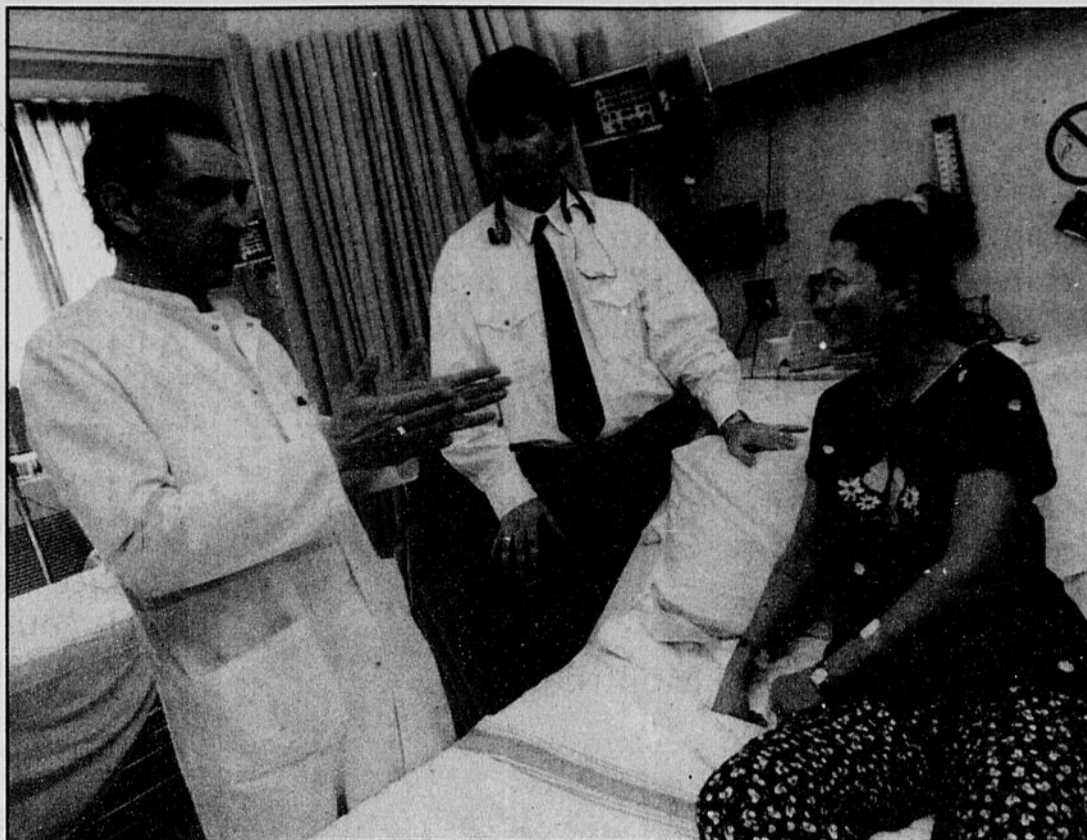


Photo Imacom-Daguerre par René Marquis

Chantal Bouchard est la quatrième patiente à bénéficier d'une nouvelle technologie en cardiologie, au CUSE. Elle n'avait que de bons mots pour les cardiologues André Gervais et Serge Lepage.

son cardiologue, le Dr Serge Lepage, que pour son confrère qui a réalisé l'intervention, le Dr André Gervais, il s'agit d'une «réussite parfaite».

## L'ordinateur au lieu du bistouri

«Le premier avantage de la valvuloplastie mitrale, c'est bien sûr d'éviter une chirurgie invasive, expose le Dr Gervais... On n'a pas à ouvrir la cage thoracique et le cœur du patient. Donc, la récupération se fait très rapidement: deux jours contre trois mois. Au bout du compte, ça représente aussi une économie considérable, ne serait-ce que sur la réduction du séjour d'hospitalisation.»

La méthode, perfectionnée par un Japonais (du nom du Dr Inoue) depuis 1990, consiste à introduire dans la veine du fémur, à la hauteur de l'aîne, une aiguille-cathéter munie d'un petit ballon. C'est le gonflement de ce ballonnet, après être passé de la chambre droite à la chambre gauche du cœur, qui fera se dilater la valve mitrale obstruée. Le tout se fait à l'aide du support radiologique pour permettre au spécialiste de bien suivre la scène et avec le soutien d'une équipe pour s'assurer de la réussite de chaque étape.

L'intervention se fait en 45 minutes et sous anesthésie locale à part ça. Et c'est sans souffrance, comme l'a affirmé Mme Bouchard, qui voit maintenant la vie sous un autre angle.

«J'ai passé une bonne partie de ma vie avec mon handicap... Même si je savais que ça s'opérait, je ne voulais pas penser à l'opération avec une grande ouverture du thorax... Et surtout, je ne voulais pas aller à Montréal», a lancé la mère de deux enfants dont chaque période de grossesse a été vécue difficilement, en raison de la difficulté de respirer.

On estime qu'une douzaine de cas par année pourront être traités au CUSE avec cette nouvelle technologie.

## «C'est la preuve qu'on peut faire de petits miracles même à Sherbrooke!»

Fleurimont (FG)

«C'est la preuve qu'on peut faire de petits miracles même à Sherbrooke... Et ça représente un beau défi dans une carrière!»

Il n'y avait pas que Chantal Bouchard, hier, à montrer sa joie mais également le cardiologue André Gervais, qui a procédé à la valvuloplastie mitrale chez cette patiente.

Celui-ci a passé un an à Paris, dans un hôpital spécialisé, pour se former à cette pratique rendue possible grâce à la technologie moderne. Était-il stressé? Ça ne semble pas. «Disons qu'on n'y va pas à la légère, commente le Dr Gervais. C'est très bien supervisé. Une des complications, c'est qu'il y ait déchirure de la paroi de la valve. Mais on prend toutes les précautions requises.»

Pour son collègue Serge Lepage, les gens qui critiquent les investissements effectués pour se mettre à la page avec les nouvelles technologies devraient y penser à deux fois. «Si on veut rester performant et éviter de voir partir nos patients se faire soigner à Montréal ou ailleurs, on n'a pas le choix d'investir. Et c'est de l'investissement rentable par rapport aux bienfaits que ça apporte aux patients et même sur les coûts de santé à la longue... C'est important à considérer, surtout quand on a un statut d'établissement universitaire», a noté le Dr Lepage.

Celui-ci avait également à l'esprit le risque que le sous-investissement n'entraîne le départ de spécialistes; 12 cardiologues ont déjà quitté la région.

## Le Cégep envoie sept étudiants aux Olympiades professionnelles

Sherbrooke (MR)

Sept médaillés d'or du Collège de Sherbrooke représenteront leur milieu à la finale provinciale des Olympiades professionnelles et techniques qui aura lieu à Montréal du 22 au 25 avril.

Ils sont connus depuis hier, alors que le directeur général du Collège, Jocelyn Vallée, dévoilait les noms des gagnants de la finale locale des Olympiades.

### En conception assistée par ordinateur:

François Hardy, médaille d'or  
Christian Lavoie, médaille d'argent

### En électronique:

Jonathan Benoît, médaille d'or  
Patrick Pomerleau, médaille d'argent  
Jean-Yves Doyon, médaille de bronze

### En électrotechnique:

Sébastien Lavoie, médaille d'or  
Kévin Lussier-Côté, médaille d'argent  
Christian Boucher, médaille de bronze

### En informatique:

François Côté et Frédéric O'Reilly, médaille d'or  
Brian Champagne et François Pedneault, médaille d'argent

### En mécatronique:

Étienne Fauteux et Karl Labonté, médaille d'or  
Steve Fontaine et Hugues Thibeault, médaille d'argent  
François Hardy et Amélie Fréchette, médaille de bronze

### En techniques de génie mécanique:

Pascal Bombardier, médaille d'or  
Pascal Gagné, médaille d'argent  
Patrice Millette, médaille de bronze

### En topométrie:

Claudine Létourneau et Lise Viens, médaille d'or  
Raphaël Léao et Hugues Migneault, médaille d'argent  
Olivier Bessette et Serge Lacharité, médaille de bronze

Les artisans de première ligne dans ces compétitions sont les enseignants et le jury provient du milieu du travail estrien.

Livres

Spectacles

Cinéma

Disques

Expositions

Voyages

Sorties

Théâtre

Resto

## La Tribune

### Boucher a fait son choix

### Arts et spectacles

### Revoilà la fièvre

# DISCO

### Voyages

### Un paradis pour les activités nautiques

vue et lue  
par plus de

# 100 000

personnes chaque jour!

## ANNEXE "A" LISTE DES TERRAINS TRAVERSÉS POUR LA RÉGION DE GRANBY À EAST HERFORD (suite)

### Liste des terrains traversés pour la région de Stukely-Sud à Magog (V)

### PLAN 4

Propriétaire(s)	Municipalité/Cadastre	Lot(s)	Circonscription foncière
Eileen D. Martin, Harlan D. Martin	Stukely Sud/Canton de Stukely	160	Shefford
Christina Davidson Richards,	Stukely Sud/Canton de Stukely	165	Shefford
Marie-Thérèse Maréchal,	Stukely Sud/Canton de Stukely	166	Shefford
Jean-Marc Saint-Hilaire,	Stukely Sud/Canton de Stukely	170	Shefford
Roger Gauvin,	Stukely Sud/Canton de Stukely	171	Shefford
Peter Skibinski,	Stukely Sud/Canton de Stukely	175	Shefford
Nasrollah Moamai,	Stukely Sud/Canton de Stukely	177	Shefford
Errol C. Georges, Frances Georges,	Stukely Sud/Canton de Stukely	182, 186	Shefford
Joyce D. Georges, Mollie J. Georges	Stukely Sud/Canton de Stukely	188	Shefford
David Picken,	Stukely Sud/Canton de Stukely	188	Shefford
Municipalité du Village de Stukely Sud,	Stukely Sud/Canton de Stukely	28, 189	Shefford
Gail Wheeler,	Stukely Sud/Canton de Stukely	199	Shefford
Jocelyne Masse,	Stukely Sud/Canton de Stukely	200	Shefford
Gérard Brodeur, Thérèse Maher	Stukely Sud/Canton de Stukely	200	Shefford
Gérard Brodeur, Thérèse Maher	Stukely Sud/Canton de Stukely	200	Shefford
Phyllis Elizabeth H Neil,	Stukely Sud/Canton de Stukely	203	Shefford
Bernard A. Roy,	Stukely Sud/Canton de Stukely	203	Shefford
Cynthia Bane,	Stukely Sud/Canton de Stukely	203	Shefford
Marbres Waterloo Ltée,	Stukely Sud/Canton de Stukely	206, 209	Shefford
Marbres Waterloo Ltée,	Stukely Sud/Canton de Stukely	207	Shefford
Marbres Waterloo Ltée,	Stukely Sud/Canton de Stukely	209, 207	Shefford
Gestions Rocade Ltée,	Stukely Sud/Canton de Stukely	212	Shefford
Giulio Stangherlin, Joan Ann Caney	Stukely Sud/Canton de Stukely	210	Shefford
Hydro-Québec,	Stukely Sud/Canton de Stukely	210	Shefford
Kenneth Bruce Page,	Stukely Sud/Canton de Stukely	210-1	Shefford
Kenneth Bruce Page,	Stukely Sud/Canton de Stukely	210-2	Shefford
Nicole Plante, Robert Boisvert	Stukely Sud/Canton de Stukely	211	Shefford
Georges-Émile Boisvert,	Stukely Sud/Canton de Stukely	214, 215	Shefford
9023-4899 Québec Inc.,	Stukely Sud/Canton de Stukely	217	Shefford
Eutiquio Alvarez, Catherine Chevalier Alvarez	Stukely Sud/Canton de Stukely	218-33	Shefford
Serge De Paoli,	Stukely Sud/Canton de Stukely	218	Shefford
Robert Développement Inc.,	Stukely Sud/Canton de Stukely	219	Shefford
Muriel Mounsey-Masse,	Stukely Sud/Canton de Stukely	220	Shefford
Bruce W. Berwick,	Stukely Sud/Canton de Stukely	221	Shefford
Claire Martineau Desautels, Roger Martineau	Stukely Sud/Canton de Stukely	222	Shefford
Jules Gagnon, Marc Larose	Stukely Sud/Canton de Stukely	117	Brôme
Sylvain Dupont,	Saint-Étienne-de-Bolton/Canton de Bolton	687	Brôme
Hydro-Québec,	Saint-Étienne-de-Bolton/Canton de Bolton	687	Brôme
Lionel Emond,	Saint-Étienne-de-Bolton/Canton de Bolton	687	Brôme
Fernand Berger, Denise Berger	Saint-Étienne-de-Bolton/Canton de Bolton	687	Brôme
Nicole Fleurant,	Saint-Étienne-de-Bolton/Canton de Bolton	689	Brôme
René Gagnon,	Saint-Étienne-de-Bolton/Canton de Bolton	690	Brôme
Donald Patriquin,	Saint-Étienne-de-Bolton/Canton de Bolton	691, 692, 694	Brôme
François Wilhelmy,	Saint-Étienne-de-Bolton/Canton de Bolton	694, 695	Brôme
Les Développements Donolo inc.,	Saint-Étienne-de-Bolton/Canton de Bolton	938, 939	Brôme
Michael O'Connor,	Bolton-Est/Canton de Bolton	942	Brôme
Susan Proctor,	Bolton-Est/Canton de Bolton	942	Brôme
Guy Grandmaison,	Bolton-Est/Canton de Bolton	942, 1162	Brôme
André Bergeron,	Bolton-Est/Canton de Bolton	1287	Brôme
Karl Donolo, Suzanne Badeaux	Eastman/Canton de Bolton	936	Brôme
Guy Grandmaison,	Eastman/Canton de Bolton	1158	Brôme
Olgried W. Brzeski,	Eastman/Canton de Bolton	1158, 1161	Brôme
2770849 Canada inc.,	Eastman/Canton de Bolton	1283-5	Brôme
3150836 Canada inc.,	Eastman/Canton de Bolton	1283-6	Brôme
3150836 Canada inc.,	Eastman/Canton de Bolton	1283-7	Brôme
Réal Lévesque, Lise Tétrault et Cécile Tétrault	Eastman/Canton de Bolton	1283, 1284	Brôme
9025-3386 Québec Inc.,	Eastman/Canton de Bolton	1284	Brôme
Laurette Roy Auclair,	Eastman/Canton de Bolton	1378	Brôme
Guy Auclair,	Austin/Canton de Bolton	1380	Brôme
Laurette Roy Auclair,	Austin/Canton de Bolton	1379	Brôme
Luc Pellerin,	Austin/Canton de Bolton	1463	Brôme
Robert Jr Connor,	Austin/Canton de Bolton	1463	Brôme
Phyllis Miller,	Austin/Canton de Bolton	1463	Brôme
Michel Connor,	Austin/Canton de Bolton	1463	Brôme
Dom. Mont-Orford terrains chalets	Austin/Canton de Bolton	1463, 1543	Brôme
106-115-115 inc.,	Austin/Canton de Bolton	1541-4@-8, -10@-21,	
Dom. Mont Orford terrains chalets	Austin/Canton de Bolton	1543-35@-40, 1544-31,	
106-115-115 inc.,	Austin/Canton de Bolton	-36,-37, -48,-57,-61,	
		-62, 1544	Brôme
Fernand Gagnon,	Austin/Canton de Bolton	1541-5, 1544-36	Brôme
Stabilisol Inc.,	Austin/Canton de Bolton	1545, 1546	Brôme
Alvin Bryant Ticehurst,	Austin/Canton de Bolton	1542 rang 13	Brôme
Suzanne Lessard,	Canton de Magog/Canton de Magog	2A-11, rang 14	Stanstead
Germain Lapalme,	Canton de Magog/Canton de Magog	2A, 2B, rang 14	Stanstead
Germain Lapalme et Fils inc.,	Canton de Magog/Canton de Magog	2B	Stanstead
Succ. Irla SealeTicehurst,	Canton de Magog/Canton de Magog	2C, 3A, rang 14	Stanstead
Succ. Irla SealeTicehurst,	Canton de Magog/Canton de Magog	2C, 3A, rang 14	Stanstead
Stabilisol Inc.,	Canton de Magog/Canton de Magog	2C, 3A, rang 14	Stanstead
Ruth Forand,	Canton de Magog/Canton de Magog	3C, rang 15	Stanstead
Hydro-Québec,	Canton de Magog/Canton de Magog	2F-2, 3C, rang 15	Stanstead
À la Paimpolaise de Magog inc.,	Canton de Magog/Canton de Magog	3C, rang 15	Stanstead
2530-6036 Québec Inc,	Canton de Magog/Canton de Magog	2E, 2G, 3C, rang 15	Stanstead
Ferme Orford Inc.,	Canton de Magog/Canton de Magog	2B, 2C, rang 16, 2A,	
		2H, rang 15	Stanstead
Ferme Orford Inc.,	Canton de Magog/Canton de Magog	2C rang 16	Stanstead
Richard Lamontagne,	Canton de Magog/Canton de Magog	2D	Stanstead
Immeubles Magog Orford Inc.,	Canton de Magog/Canton de Magog	2, rang 17	Stanstead
Normand F. Courtemanche,	Canton de Magog/Canton de Magog	2, rang 17	Stanstead
Jean-Paul Campagna, Paulette Lapalme	Canton de Magog/Canton de Magog	3A, 2, 3B, rang 17	Stanstead
Christiane Beaulieu,	Canton de Magog/Canton de Magog	2-16, rang 17	Stanstead
Laurent Brasseur, Katia Isabelle	Canton de Magog/Canton de Magog	2-17 rang 17	Stanstead
2845-6903 Québec Inc.,	Canton de Magog/Canton de Magog	2, rang 17, 2C rang 18	Stanstead
Léonard Leblanc & Fils Const.,	Canton de Magog/Canton de Magog	2C-14, rang 18	Stanstead
Léonard Leblanc & Fils Const.,	Canton de Magog/Canton de Magog	2C-15, rang 18	Stanstead
Immeubles Jean Lacaille Inc.,	Canton de Magog/Canton de Magog	2C, rang 18	Stanstead
Ronald Leduc,	Canton de Magog/Canton de Magog	2B, rang 18	Stanstead
Yves Beauvais, Elizabeth Beauvais Elst	Canton de Magog/Canton de Magog	1D, rang 18	Stanstead
Réjean Lacroix,	Canton de Magog/Canton de Magog	2B rang 18	Stanstead
Micheline Lacroix St-Pierre,	Canton de Magog/Canton de Magog	2B rang 18	Stanstead
Jean Rivard,	Omerville/Canton de Magog-Bolton	2A, 2A-17 rang 19	Stanstead
Gouvernement du Québec,	Omerville/Canton de Magog-Bolton	2A rang 19	Stanstead
Gouvernement du Québec,	Omerville/Canton de Magog-Bolton	2B rang 19, 2C rang 19	Stanstead
9018-4441 Québec Inc.,	Omerville/Canton de Magog-Bolton	3B rang 19	Stanstead
9018-4441 Québec Inc.,	Omerville/Canton de Magog-Bolton	3B-82, 3B-83, rang 19	Stanstead
Southern Canada Power (Hydro-Québec),	Omerville/Canton de Magog-Bolton	3B-50	Stanstead
Marjean Inc., Immeubles Teknika Inc.	Omerville/Canton de Magog-Bolton	3C-40, 3C-41, 3C,	
		19e rang	Stanstead
Investissements Carrefour Ltée,	Omerville/Canton de Magog-Bolton	3c, rang 20	Stanstead
Ville de Magog,	Magog/Canton de Magog-Bolton	3B, rang 20	Stanstead
Ville de Magog,	Magog/Canton de Magog-Bolton	6-5	Stanstead
Ville de Magog,	Magog/Canton de Magog-Bolton	36	Stanstead

### Liste des terrains traversés pour la région de Saint-Mathias-sur-Richelieu à Saint-Ange-Gardien PLAN 5

Propriétaire(s)	Municipalité/Cadastre	Lot(s)	Circonscription foncière
2973-9661 Québec inc.,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1379	Stanstead
2948-6362 Québec inc.,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1380, 1381	Stanstead
Camille Langlois,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1382, 1383	Stanstead
Guy Bergeron,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1383-1	Stanstead
André Fréchette,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1355, 1356, 1383, 1384	Stanstead
Jacques Trudel, Danielle Trudel	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1350	Stanstead
Jean-Claude Germain,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1349	Stanstead
Herman Labrecque,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1348	Stanstead
George & Kenneth Ingalls enr.,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1341	Stanstead
Daniel Mecteau, Micheline Carrière	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1339-1, 1339-2	Stanstead
Daniel Mecteau, Micheline Carrière	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1331, 1332, 1339, 1340	Stanstead
David H. Moore,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1330	Stanstead
Myriam Sklar,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1328	Stanstead
Ida Charron,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1325	Stanstead
Norman Benoit,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1411	Stanstead
Gouvernement du Québec,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1412	Stanstead
Norman Benoit,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1412, 1417	Stanstead

Marcel Bergeron,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1416, 1420	Stanstead
Onil Gagné,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1424	Stanstead
Onil Gagné,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1430, 1431, 1432	Stanstead
Sintra Inc.,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1434, 1437, 1439	Stanstead
Onil Gagné,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1430, 1431, 1432	Stanstead
Sintra Inc.,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1306, 1437, 1439	Stanstead
Bruce T. Miller,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1616	Stanstead
Léonard Langlois,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1298	Stanstead
Léonard Langlois,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1298-2, 1298-3	Stanstead
Nicole Hudon Langlois,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1298	Stanstead
Léonard Langlois,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1298, 1299, 1446, 1447	Stanstead
Ferme Brus Inc.,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1297	Stanstead
Gouvernement du Québec,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1290, 1291	Stanstead
Ferme Brus Inc.,	Sainte-Catherine-de-Hatley/Canton de Hatley	1290, 1293	Stanstead
John Brus,	Ayer's Cliff/Canton de Hatley	1289	Stanstead
John Brus,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	997	Stanstead
Michèle Gagnan,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	998	Stanstead
Michèle Gagnan,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	994	Stanstead
Newton Blake,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	994	Stanstead
Sentier Massawippi,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	1166	Stanstead
Wallace Mosher,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	994, 1003-A	Stanstead
Roger Lagueux, Jean-Paul Lagueux	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	1003	Stanstead
Christophe O. Richardson,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	1003A	Stanstead
Marco Gauthier, Lynda Grenier	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	1003-A	Stanstead
John Hughes,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	1003	Stanstead
William Standish,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	1002, 1162	Stanstead
Sherry Dyanne Saanum,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	1162	Stanstead
William Trevail,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	1162	Stanstead
William Trevail,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	1162	Stanstead
Michel Gagnon,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	1164-1	Stanstead
Scierie Stanstead Est Ltée,	Stanstead-Est/Canton de Stanstead	1164	Stanstead
Ferme Guylin Inc.,	Barnston Ouest/Canton de Barnston	1-A rang 1	Coaticook
Ferme Guylin Inc.,	Barnston Ouest/Canton de Barnston	1-A, rang 1	Coaticook
Ferme Guylin Inc.,	Barnston Ouest/Canton de Barnston	2-A rang 1	Coaticook
Ferme Stebenne Enr.,	Barnston Ouest/Canton de Barnston	3-A, 3-B	Coaticook
Marie-Claire Veilleux,	Barnston Ouest/Canton de Barnston	4-A	Coaticook
Dian Nusgart,	Barnston Ouest/Canton de Barnston	7-A	Coaticook
W.H. Hunting & Fils Inc.,	Barnston Ouest/Canton de Barnston	8-A, 9-A	Coaticook
Serge Breault, Rita Riendeau	Barnston Ouest/Canton de Barnston	10-A, 10-B	Coaticook
Juliette Veilleux,	Hatley/Canton de Hatley	779, 780, 394	Stanstead
Denis Charron, Diane Charron	Hatley/Canton de Hatley	393, 394	Stanstead
Denis Charron, Diane Charron	Hatley/Canton de Hatley	393	Stanstead
Martine Perron,	Hatley/Canton de Hatley	392	Stanstead
Dian Nusgart,	Hatley/Canton de Hatley	390, 392	Stanstead
Edna Curtis,	Hatley/Canton de Hatley	1	Stanstead
Paulin Quirion,	Hatley/Canton de Hatley	4	Stanstead
Ferme Serge & Rita Breault Inc.,	Compton-Station/Canton de Compton	1-A, 2A	Sherbrooke
Jean-Noël Quirion, Normand Quirion	Compton-Station/Canton de Compton	1C, 2B	Sherbrooke
Jean-Noël Quirion, Normand Quirion	Compton-Station/Canton de Compton	1-C, 2-B, 1A, 2A, Rang 2	Sherbrooke
3104-3052 Québec Inc.,	Compton-Station/Canton de Compton	2-B	Sherbrooke
Ferme Yves Routhier & Dany Giroux,	Compton-Station/Canton de Compton	2-A	Sherbrooke
Ferme Yves Routhier & Dany Giroux,	Compton-Station/Canton de Compton	2B, 3-A	Sherbrooke
Narcisse Dery,	Compton-Station/Canton de Compton	1-A	Sherbrooke
Ferme P & S Ouimet Inc.,	Compton-Station/Canton de Compton	1-A	Sherbrooke
Renald Rodrigue,	Compton-Station/Canton de Compton	1A, 1B	Sherbrooke
Renald Rodrigue,	Compton-Station/Canton de Compton	1-A, 1-B, 2-A	Sherbrooke
Ferme Miber,	Compton-Station/Canton de Compton	1C rang 5	Sherbrooke
Réal Sage,	Compton-Station/Canton de Compton	1-A	Sherbrooke
Ferme Falaise,	Compton-Station/Canton de Compton	1B, rang 6	Sherbrooke
Antonio Lafaille,	Barnston/Canton de Barnston	18-A, 18-B	Coaticook
Gérard Laperle Inc.,	Barnston/Canton de Barnston	19A	Coaticook
Bertrand Boutin,	Barnston/Canton de Barnston	20-A, 20-B, 21-A	Coaticook
Robert Perreault, Monique Favreau	Barnston/Canton de Barnston	1A	Coaticook
Ferme Labbé Bergeron Inc.,	Coaticook/Village de Coaticook	1603-2	Coaticook
Ferme Janelle,	Coaticook/Village de Coaticook	1603-2	Coaticook
Réal Sage,	Coaticook/Village de Coaticook	1604-2, 3050	Coaticook
Réal Sage,	Coaticook/Village de Coaticook	3050	Coaticook
Ville de Coaticook,	Coaticook/Village de Coaticook	4399-1	Coaticook
Jean-François Laroche, Madeleine Smith	Coaticook/Village de Coaticook	3052-3	Coaticook
Garage Paul-Émile Lynch Inc.,	Coaticook/Village de Coaticook	3329	Coaticook
François Hould,	Coaticook/Village de Coaticook	3328, 3331-2	Coaticook

### Liste des terrains traversés pour la région de Barford à East-Hereford

### PLAN 6

Propriétaire(s)	Municipalité/Cadastre	Lot(s)	Circonscription foncière
Alain Barrette, François Hould	Barford/Canton de Barford	17-E rang 11	Coaticook
Ferme Falaise,	Barford/Canton de Barford	16-E, 17-D rang 11	Coaticook
Hubert de la Bruère,	Barford/Canton de Barford	12F rang 11	Coaticook
Plantation H. Cotnoir Enr.,	Barford/Canton de Barford	9-A rang 11	Coaticook
Denis Morin,	Barford/Canton de Barford	8-B rang 11	Coaticook
Ferme Trudeau & Fils Enr.,	Barford/Canton de Barford	5B, 6A, rang 11	Coaticook
Ferme Trudeau & Fils Enr.,	Barford/Canton de Barford	5-B, rang 11	Coaticook
Ferme Trudeau & Fils Enr.,	Barford/Canton de Barford	5-A, rang 11	Coaticook
Jean-Eudes Audet,	Barford/Canton de Barford	2-A rang 11	Coaticook
2538-5279 Québec Inc.,	Barford/Canton de Barford	1B, 1C rang 11	Coaticook
Ferme Sterniman,	Barford/Canton de Barford	1A rang 11	Coaticook
Ferme Falaise,	Compton/Canton de Compton	1-C rang 7	Sherbrooke
Ferme Jatou & Gremion Enr.,	Compton/Canton de Compton	1A rang 8, 1B rang 8,	
		1D rang 9	Sherbrooke
Thierry Jatou, Françoise Leresche	Compton/Canton de Compton	1A rang 8	Sherbrooke
Ferme Jatou & Gremion Enr.,	Compton/Canton de Compton	1-A, 1-B rang 8	Sherbrooke
Ferme Damar Inc.,	Compton/Canton de Compton	1-A rang 9	Sherbrooke
Ferme Jatou & Gremion Enr.,	Compton/Canton de Compton	1-D, rang 9	Sherbrooke
Martin Cotnoir,	Compton/Canton de Compton	1 rang 10	Sherbrooke
Denis Morin,	Sainte-Edwidge-de-Clifton/Canton de Clifton	1 rang 11	Coaticook
Denis Morin,	Sainte-Edwidge-de-Clifton/Canton de Clifton	1 rang 11	Coaticook
Ferme Martinie,	Sainte-Edwidge-de-Clifton/Canton de Clifton	1 rang 10	Coaticook
Ferme Martinie,	Sainte-Edwidge-de-Clifton/Canton de Clifton	1, rang 10	Coaticook
Jean-Eudes Audet,	Sainte-Edwidge-de-Clifton/Canton de Clifton	1 rang 9	Coaticook
Ferme de Daniel Hélène,	Sainte-Edwidge-de-Clifton/Canton de Clifton	1-B rang 8	Coaticook
Jean-Claude Dumoulin,	Sainte-Edwidge-de-Clifton/Canton de Clifton	1-A rang 7	Coaticook
Ferme Thénor Enr.,	Sainte-Edwidge-de-Clifton/Canton de Clifton	1 rang 6	Coaticook
Ferme Thénor Enr.,	Sainte-Edwidge-de-Clifton/Canton de Clifton	1-A rang 5	Coaticook
Domtar Inc.,	Sainte-Edwidge-de-Clifton/Canton de Clifton	1B rang 5	Coaticook
Ferme Sterniman,	Saint-Herménégilde/Canton de Hereford	28C rang 11	Coaticook
Ferme Sterniman,	Saint-Herménégilde/Canton de Hereford	28C rang 11	Coaticook
Jean-Claude Dumoulin,	Saint-Herménégilde/Canton de Hereford	28A rang 11	Coaticook
Domtar Inc.,	Saint-Herménégilde/Canton de Hereford	18, 19A, 19B rang 11, 16B,	
		17, rang 11	Coaticook
Domtar Inc.,	Saint-Herménégilde/Canton de Hereford	15, 16 rang 10	Coaticook
Lise Blais,	Saint-Herménégilde/Canton de Hereford	15-A	

# Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur  
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

## EDITORIAL

### Diviser pour régner



Pierre DUBOIS

Hydro-Québec a compris qu'elle devait mener des consultations avec les gens de la MRC du Val Saint-François. L'annonce en a été faite vendredi dernier. Cette entente soulevait une contradiction comme nous le soulignons en éditorial, samedi dernier. On acceptait de discuter mais l'échéancier devait être respecté.

Trois jours plus tard, à l'édition Magazine d'Estrie ce soir à CKSH, le relationniste vedette d'Hydro, Steve Flanagan, complétait un panel avec le président du Regroupement des associations pour la protection de l'environnement et des lacs, Jean-Claude Thibault, et le directeur général de la MRC du Val Saint-François, Guy-Lin Beaudoin.

L'observateur moyen n'a pas mis de temps à comprendre la stratégie de la société d'État, celle de diviser pour régner. En insistant, plutôt deux fois qu'une, sur l'hypothèse qu'une ligne longeant l'autoroute 10 devrait passer à travers le mont Orford et les lacs Orford et d'Argent, M. Flanagan savait pertinemment qu'il semait la graine d'une belle guerre entre MRC.

La bataille fait déjà rage dans le Canton de Magog avec le tracé du gazoduc. Imposer une nouvelle emprise de 80 mètres pour le passage d'une ligne de transport d'électricité de 735kv dans le corridor serré entre l'autoroute 10 et le mont Orford ou de l'autre côté de la route, près du mont Chagnon, mettrait le feu aux poudres. Cette guerre risquerait même d'opposer les soldats de la conservation de l'environnement.

La tactique d'Hydro est bonne. La façon de la présenter de M. Flanagan était cependant démagogique et arrogante. Démagogique parce qu'il incluait dans la nomenclature des sites qui pourraient être affectés Bromont. Il faudrait faire un effort incroyable pour foucher Bromont avec un tracé longeant la 10. La station de ski est située au sud de l'autoroute. Il faudrait passer par dessus la 10 deux fois pour revenir vers Saint-Césaire. Bien plus, la ligne déjà existante passe quelque part au nord, entre l'autoroute 10 et la ville de Granby.

Arrogant parce que M. Flanagan semblait au dessus des intervenants, autant ceux du panel que ceux qui participaient à la tribune téléphonique. Il a tourné en ridicule M. Thibault du RAPPEL en disant qu'on ne peut prévoir la météo deux jours à l'avance; comment pourrait-on prévoir qu'un verglas de l'envergure qu'on a connu en janvier pourrait ne revenir que dans 100 ans?

Hydro a un décret en poche. Elle a accepté de discuter sous la pression du milieu elle a des moyens forts pour arriver à ses fins. Le tracé proposé sur les emprises des autoroutes 55 et 10 coûterait 67 millions \$ de plus. Les travaux prendraient plus de temps.

Si la chicane prend entre les MRC du Val Saint-François et Memphrémagog, la société d'État sera en bonne position pour imposer son tracé nord dans le corridor prévu. Le temps va manquer pour que les Estriens s'entendent. Elle le sait fort bien.

### Sur le massacre du Rwanda



Dany GRONDIN

L'histoire de l'horrible génocide au Rwanda a fait couler beaucoup d'encre. Surtout parce qu'elle a été et est encore aujourd'hui, pour des millions de personnes, un cauchemar terrible dont elles ont peine à s'éveiller.

On est encore à chercher pourquoi et surtout comment pareil drame a pu se produire. Il faut bien comprendre que des pourquoi, on réussira toujours à en trouver, malheureusement, et cela même si deux présidents, rwandais et burundais, ont péri, donnant le coup d'envoi à un génocide qui a fauché la vie d'au moins 5000 personnes modérées, Hutus et Tutsis confondus.

Une tragédie semblable commande évidemment une investigation poussée. D'abord, pour en connaître les raisons et les alliés, mais surtout pour prévenir une autre poussée de violence et rendre justice aux milliers de gens qui ont perdu la vie pour avoir refusé, d'une certaine manière, de prendre officiellement parti.

Voilà qu'on apprenait, ces jours-ci, que la France aurait été au fait et mêlée de près à bien des petits secrets militaires pendant cette période noire. Les deux missiles sol-air qui ont abattu l'avion des deux présidents le 6 avril 1994 proviendraient, en fait, de stocks de l'armée française confisqués à l'Iraq un peu plus tôt.

La question qui se pose, et elle est de taille, concerne directement le gouvernement français. Peut-il avoir été mêlé d'aussi près à une tuerie pareille en faisant disparaître subtilement quelques missiles? A-t-on, chez les haut-fonctionnaires, délibérément fermé les yeux sur certaines irrégularités administratives ou tout simplement ouvert les grilles des bases militaires à des résistants à la recherche de matériel de destruction massive?

L'enquête entreprise par la mission d'information risque fort de découvrir encore nombre de secrets d'État du genre dans l'histoire du Rwanda. En espérant que ces révélations portent des fruits pour les années à venir.

MONIQUE SIMARD QUITTE LA POLITIQUE



## LETTRE OUVERTE

### Sur Foglia et les pauvres

Lettre ouverte à MM. Pierre Foglia, chroniqueur à La Presse, et Jacques Pronovost, rédacteur en chef à La Tribune.

Je suis heureux et surpris d'apprendre qu'un journaliste du plus grand quotidien français d'Amérique du Nord a pris l'initiative de venir rencontrer des employés du CLSC-SOC qui préparent une pièce de théâtre, *KNOCK ou le triomphe de la médecine*, qu'ils ont joué bénévolement pour le bénéfice des "miséreux" du quartier centre-est, et d'en relater le tout dans un article du samedi 7 mars dans *La Presse*.

Oui, je suis heureux, car je considère Pierre Foglia comme l'un des meilleurs journalistes du Québec, l'un des plus consciencieux qui, dans ses chroniques, dit TOUT HAUT ce que beaucoup pensent tout bas et dénonce vertement les "magouilles et injustices" des bien-pensants et autres décideurs de cette société.

(...) De toute façon, M. Foglia, je suis d'accord avec vous, les pauvres de Sherbrooke n'ont pas besoin d'un autre téléthon pour amasser 50 \$ millions pour souligner l'arrivée de l'an 2000, surtout que souvent, la publicité et le marketing qui encadrent ces évé-

nements rapportent une manne providentielle à des gros média comme *La Tribune* et «donne la gloire à une kyrielle de bienfaiteurs»... sans changer aucune des causes de la pauvreté.

Je pense, MM. Foglia et Pronovost, qu'il faudrait redonner aux citoyens les «moyens d'éducation civique et populaire pour qu'ils osent se prendre en main et devenir responsables de leur propre qualité de vie, sans attendre les gouvernants, les décideurs économiques, les avocats et autres journalistes qui sont les «Pharisiens et les Grands Prêtres de la société matérialiste, capitaliste et néolibérale» qui nous asservissent et nous aliènent...

(...) Alors, M. Foglia, je suis prêt à vous inviter à Sherbrooke pour donner une «conférence humoristique» pour le bénéfice de l'organisme ACTION PLUS (qui s'occupe des plus pauvres: les assistés sociaux et les sans-emploi), pour que vous continuiez à faire oeuvre de philanthropie dans notre bonne ville de Sherbrooke, capitale de l'Estrie.

Jean-Jacques Le Roux  
Communicateur

### N'ayons crainte d'afficher les nôtres!

Dans un article de *La Tribune* du 17 mars 1998, intitulé «Une autoroute J.-A. Bombardier?», nous suggérons une nouvelle appellation pour l'autoroute actuelle 10. Voilà une idée fort intéressante qui a le privilège de faire connaître davantage un inventeur de chez nous. Bravo à la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke et à M. Bureau, son président, de promouvoir une telle appellation.

Notre déception est grande, mon épouse et moi, de voir sur les panneaux de signalisation de cette autoroute, l'ancienne appellation autoroute des Cantons de l'Est revenir après plusieurs années. Gaspiller de l'argent par temps de restrictions budgétaires, c'est pour le moins ridicule et irresponsable de la part de certaines personnes supposément professionnelles, responsables de ce changement. Le terme «Estrie» était le bon terme, une appellation évocatrice d'une région particulière, la nôtre. D'ailleurs, tous les documents publicitaires de la région publiés par le ministère du Tourisme du Québec affi-

chent «Estrie» pour désigner notre région. Même le travail fort sérieux *Le français au bureau*, de Noëlle Guilloton et Hélène Cajolet-Laganière, édition *Les publications du Québec*, 1996, nous indique que l'office de la langue française suggère l'appellation «Estrie» pour désigner la région des Cantons de l'Est.

Espérons que l'appellation «Estrie» reviendra en force pour désigner notre région et que l'autoroute 10 deviendra «autoroute J.-A. Bombardier», en l'honneur d'un inventeur génial et d'un innovateur de notre région. Cette appellation parle aux jeunes et aux gens de notre temps; nous ne sommes plus au XVIIIe siècle, mais bien à l'aube du XXIe siècle. Ne soyons pas rétrogrades, affichons les réalisations d'aujourd'hui et n'ayons crainte de mettre à l'honneur les nôtres, ces Québécois inventeurs et innovateurs qui caractérisent si bien notre peuple.

Hubert Lavoie  
Sherbrooke

### L'hypocrisie de la propagande anti-tabac

Selon moi, ces nouveaux curés écolos servent des fumeurs comme des boucs-émissaires faciles pour tous leurs péchés de pollution de notre planète terre.

Ces mêmes pseudo-écolos sont-ils disposés à abandonner leur auto, leur bateau, leur camion ou moto quand les experts s'accordent à dire que chacun de ces véhicules peuvent polluer pour l'équivalent de 5 à 10 fumeurs?

(...) À abandonner leur propre bungalow neuf, construit et acheté avec des matériaux non-écologiques et qui dégageraient des gaz très nocifs pour leur santé?

À laisser leur «job» de bureaucrate ou technocrate à cause du fameux syndrome des édifices à bureaux bien connu des médecins?

À dénoncer haut et fort les prescriptions abusives de médicaments dont souffrent certains aînés vulnérables et qui se retrouvent en cure de dé-intoxication, à répétition dans nos hôpitaux?

À dénoncer au ministère du Revenu ces nouveaux commerces mobiles (valise d'auto) qui opèrent sans permis, sans caisse enregistreuse, ni carte d'identité, pour servir l'énorme clientèle des ados, justement parce que c'est illégal, tripant et existant?

Selon moi, la personne qui répondra oui à toutes ces questions serait en mesure de faire la morale aux autres (...).

Jean-Guy Caron  
Windsor

## OPINION

### Le Québec d'abord!

Lors de la prochaine campagne électorale provinciale, Jean Charest et Lucien Bouchard devraient s'affronter. Comment ne pas voir Jean Charest à la tête du Parti libéral du Québec? Le suspense n'en est pas un. Peut-on espérer alors une campagne d'idées plutôt qu'un concours de popularité?

Je n'appartiens à aucun parti politique. Cependant, comme un grand nombre de Québécois, je suis de tendance nationaliste. «Le Québec d'abord» pourrait être notre slogan et surtout notre motivation fondamentale. Le Québec au sein du Canada ou hors du Canada, c'est toute une autre question. Avant tout, c'est le mieux-être du peuple québécois qui nous importe.

Les fédéralistes et les indépendantistes inconditionnels ont déjà fait leur choix. Jean Charest et Lucien Bouchard ont à se gagner les autres nationalistes et les indécis, eux qui forment la grande part de l'électorat. Vont-ils se donner la peine d'aller au fond des questions? Vont-ils parler à l'intelligence des Québécois? Se contenteront-ils de jouer sur le charme et sur la popularité? Comme nous aurions besoin de vrais débats autour des problèmes de notre société!

Benoit Descôteaux  
Sherbrooke

### Un parti minoritaire?

À la suite de l'opinion émise par M. Daniel Gendron dans *La Tribune* du lundi 6 avril dernier (Les Sherbrookoises, des transfuges?), j'aimerais apporter la réponse suivante. D'entrée de jeu, il est bien vrai que certaines personnes ne sont pas à l'aise avec le fait que Jean Charest devienne chef du Parti libéral du Québec. Ces bonnes âmes se retrouvent toutefois principalement au sein du Parti québécois.



Jean Charest

Mais là où le signataire me surprend le plus, c'est lorsqu'il évoque que le Parti libéral du Québec est un parti minoritaire. Cette affirmation est pour le moins renversante. Un simple coup d'oeil aux résultats des élections du 12 septembre 1994 permet de constater que cela est tout sim-

plement erroné. Lors de ce scrutin, le PQ a obtenu 44,75 pour cent des voix, alors que le PLQ se voyait confier 44,4 pour cent des votes. Nous n'avons donc pas la même définition d'un parti minoritaire.

Le signataire se prononce également en faveur d'une aile «associationniste» au sein du PQ. Si vous avez écouté le discours de Jean Charest lorsqu'il a annoncé son intention de succéder à Daniel Johnson à la tête du PLQ, vous avez sans l'ombre d'un doute compris que c'est ça le virage dont il nous parle. Ce qu'il nous faut, c'est une élection où les enjeux seront clairs: la séparation ou le Canada. Il reste à espérer que le PQ n'aura pas peur de montrer son vrai visage. Car si, cher Monsieur, vous connaissiez un tant soit peu l'histoire du parti auquel vous souhaitez maintenant adhérer, vous seriez en mesure de savoir que le PQ n'a jamais été tendre envers ceux, parmi ses chefs, qui ont souhaité reléguer l'option souverainiste «pure et dure» dans le placard. On ne peut oublier que René Lévesque a été mitraillé par ce noyau et que cela a forcé son départ de la vie politique. Et que dire du sort que le PQ a réservé à Pierre-Marc Johnson?

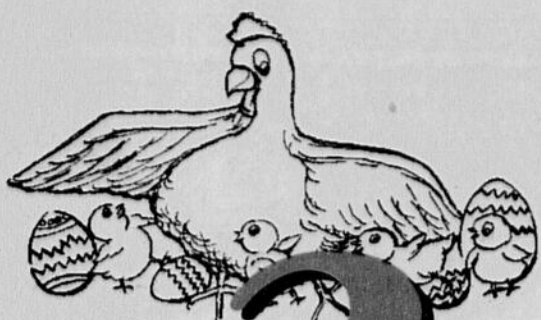
De même, j'ai été surpris de lire que M. Gendron s'inquiète du fait que la région ne dispose plus d'un chef de parti à Ottawa. Cela est pour le moins étrange, du moins de la part d'un nouvel adhérent du PQ. Car si on a perdu un chef fédéral, on gagne un futur chef provincial et un premier ministre éventuel. Et comme Jean Charest deviendra député de Sherbrooke à l'Assemblée nationale d'ici quelques mois, c'est le statut de *backbencher* en chambre que la région perdra. Pas si mal tout de même! Permettez-moi tout de même de me réjouir du fait que vous appréciez ce que M. Charest a fait pour nous à Ottawa.

Avant de terminer, je tiens à vous dire que le véritable «cul-de-sac» pour la région n'est pas le départ de Jean Charest pour Québec. Désolé pour vous. Ce qui est plutôt triste pour notre région est le fait de n'avoir aucun porte-parole autour de la table du conseil des ministres. Imaginez-vous donc que celui qui s'occupe des Cantons de l'Est au cabinet est nul autre que le député de Verchères. Cela en dit long sur l'influence de la députation péquiste de la région. Visiblement, nous sommes orphelins. Avec Jean Charest dans le décor, cela ne risque pas de se produire.

À toutes fins utiles, lors des prochaines élections générales, les Québécoises et Québécois auront la possibilité de choisir entre le slalom référendaire ou la volonté de foncer tout droit dans le 21e siècle.

Marc Nadeau  
Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller
				André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur
						Serge Nadeau Adjoint au directeur



# SEARS



# 2 JOURS

## SEULEMENT!

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 AVRIL 1998 \*\* DÈS 8 H 30

**TOUS  
LES ARTICLES EN  
MAGASIN ACHETÉS AVEC  
LA CARTE SEARS SONT  
SOLDÉS!**



# 10%

## DE RABAIS SUR TOUT!\*

\*SEARS déduira 10% du montant de votre achat, sur approbation de votre crédit, avec la carte SEARS. L'offre d'épargner 10% ne s'applique pas aux fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, vêtements et accessoires Calvin Klein<sup>MD</sup> et Guess?, sous-vêtements Jim<sup>MD</sup>, Joe Boxer<sup>MD</sup> et Jockey<sup>MD</sup>, chaussures Nine West et accessoires, linge de lit et de bain Royal Velvet<sup>MD</sup>, services et produits installés, produits, pièces et service pour l'auto, main d'oeuvre, livraison et contrats d'entretiens, achats dans les rayons-concessions et dans nos Centres de Liquidation.

MÊME S'ILS SONT DÉJÀ EN SOLDE!

## LA MODE À 25% DE RABAIS

TOUS LES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR **LONDON FOG<sup>MD</sup>** POUR LE PRINTEMPS POUR HOMMES

TOUTES LES COLLECTIONS **DANIEL DAVID<sup>MD</sup>**, **POINT ZERO<sup>MD</sup>**

ET **PRIVATE MEMBER<sup>MD</sup>** POUR HOMMES

TOUS LES PANTALONS **DOCKERS<sup>MD</sup>** EN COTON POUR HOMMES

TOUS LES PULLS **ARNOLD PALMER<sup>MD</sup>** POUR HOMMES. Tailles, couleurs et modèles variés

TOUS LES MAILLOTS ET CHEMISES **NATURAL ISSUE<sup>MD</sup>** À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

TOUS LES MAILLOTS, CHEMISES SPORT ET SHORTS **PEBBLE BEACH<sup>MD</sup>** ET

**KNIGHTS OF ROUND TABLE<sup>MD</sup>** À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

TOUTES LES **CRAVATES** À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

TOUS LES COORDONNÉS **TAN JAY<sup>MD</sup>** POUR FEMMES. Des vestes, jupes, hauts et beaucoup plus!

TOUS LES VÊTEMENTS **JONES STUDIO** ET **JONES STUDIO SPORT** À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES

TOUS LES VÊTEMENTS **R&R<sup>MD</sup>** ET **PRIVATE MEMBER<sup>MD</sup>** À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES

TOUS LES JEANS **LEVI'S<sup>MD</sup>** POUR FEMMES. Aussi en coupe ajustée à notre Boutique V.I. Petites

TOUS LES VÊTEMENTS DE SPORT **BOCA<sup>MD</sup>** À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES

TOUS LES **PANTALONS-TAILLEURS** ET **ROBES** À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES.

TOUS LES **CHANDAILS** ET **PANTALONS** À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES.

Modèles Tradition<sup>MD</sup>, Jessica<sup>MD</sup> Sport, V.I. Petites<sup>MD</sup> et Image<sup>MD</sup> 18+ pour le printemps et l'été

TOUS LES **SACS EN CUIR** ET **CEINTURES** À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES

TOUTES LES **CHAUSSURES** À PRIX ORDINAIRES POUR ENFANTS

## LA MODE À 30% DE RABAIS

TOUS LES VÊTEMENTS HABILLÉS À PRIX ORDINAIRES POUR GARÇONS ET CHOISIES  
POUR FILLES. Tailles Bébé -18. À l'exclusion des accessoires et des vêtements Guess? et Calvin Klein

TOUTES LES **TENUES DE NUIT** À MOTIFS SOUS LICENCE À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES

TOUS LES BAS EN PAQUETS DE PLUSIEURS - **WONDERBRA<sup>MD</sup>**, **PHANTOM<sup>MD</sup>**,  
**SECRET<sup>MD</sup>** ET **JESSICA<sup>MD</sup>** À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES

TOUS LES VÊTEMENTS DE **MATERNITÉ** À PRIX ORDINAIRES. Pas disponible dans tous nos magasins



## LA MODE À 40% DE RABAIS

TOUS LES SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES **WARNER'S<sup>MD</sup>** EN BOÎTE À PRIX ORDINAIRES

### ÉPARGNEZ LA TPS ET LA TVQ<sup>1</sup>

SUR TOUS LES VÊTEMENTS DES **COLLECTIONS NYGARD** À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES.

<sup>1</sup> Sears déduira un montant équivalent à la TPS et la TVQ du montant de votre achat. L'offre s'applique à la marchandise des magasins Sears; elle ne s'applique pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation. Plus amples détails sur demande.

\*\* sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles. Le choix peut varier suivant le magasin.

Copyright 1998, Sears Canada Inc.

# Un dernier test avant de devenir pompier...

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

«Ce ne sont pas les tests comme tels qui sont énervants, stressants car nous avons été bien formés et bien entraînés à l'Institut. Nous sommes habitués. C'est le fait de les passer pour l'assurer une job!»

Savoureux mais tellement vrai ce commentaire d'Étienne Bédard, aspirant pompier au sein du Service de protection contre le feu de Sherbrooke.

Ces propos seraient sans doute endossés par les neuf autres collègues de M. Bédard, candidats, eux aussi, qui sont tous passés par des tests de claustrophobie et de vertige, hier, à la caserne de la rue Sainte-Thérèse et à la plage Blanchard, dans le quartier Ouest de Sherbrooke.

Quatre ou cinq d'entre eux obtiendront sous peu un emploi permanent et les autres passeront un certain temps dans la classe des pompiers surnuméraires.

Parmi les candidats, on compte une femme, Korinne Rouillard.

Jamais une représentante de la gent féminine s'est rendue aussi loin dans les étapes à franchir pour devenir pompier à Sherbrooke. Elle sera la première pompière. C'est presque assuré à cent pour cent.

Après toutes ces années d'attente pour les recrues, on comprend un peu mieux ce sentiment de tension qui agitait comme toile de fond à la batterie de tests d'hier.

«Pour la plupart des candidats, leur formation à l'Institut a été complétée il y a deux ou même trois ans. Il s'agit de mesurer s'ils ont conservé tous leurs réflexes pour agir dans les endroits clos où la visibilité est nulle ou encore dans les hauteurs; c'est de s'assurer qu'ils possèdent encore toutes leurs habiletés», ont expliqué le chef de division Gérard Manseau et le lieutenant Denis Clavelle.

Tous deux ont élaboré un document dans lequel on retrouve les diverses étapes des tests de claustrophobie et de vertige.

Conquérant des lieux enfumés où on n'y voit goutte ou maître des hauteurs, le pompier doit, à travers les situations auxquelles il est confronté, conserver son sens de l'orientation, sa perception tactile et surtout sa capacité de communiquer.

Pour le test de claustrophobie, le candidat endosse l'uniforme au complet et il utilise un appareil respiratoire dont le masque a été recouvert de papier adhésif noir. C'est l'obscurité totale.

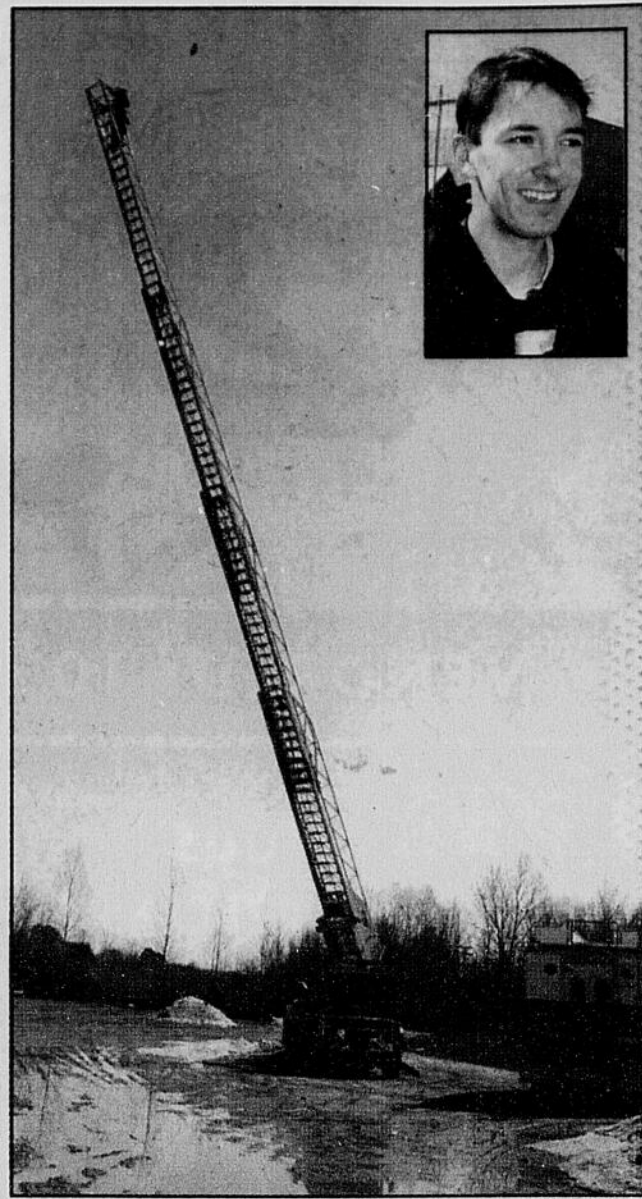
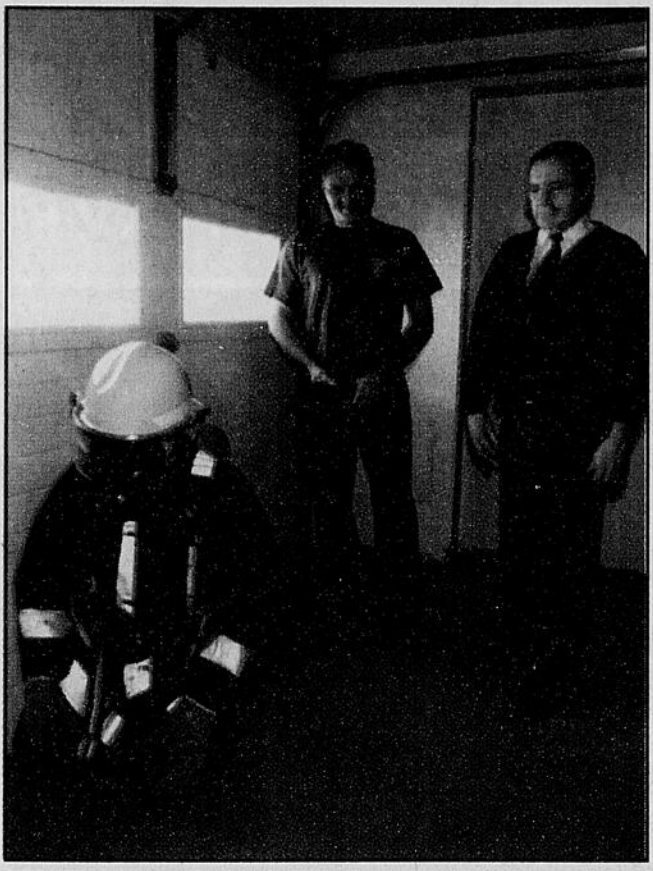
Sur l'itinéraire, on a semé divers obstacles. Grâce à sa perception, le candidat sera invité à deviner dans quel genre de pièce il se trouve.

Dans les critères sur lesquels on se base, il y a l'endossement de l'appareil respiratoire, le côté adéquat de l'habillement, la descente d'escalier, la technique de recherches, l'essentielle communication, importante pour sa sécurité et celle de ses compagnons...

Pour les tests, on a mobilisé une ca-

serne, l'officier et les cinq pompiers. C'est donc dire l'importance que l'on accorde à ces tests.

Agé de 23 ans, Étienne Bédard se sent d'attaque. Il a hâte de se voir confirmer pompier. «J'attends depuis tellement longtemps!»

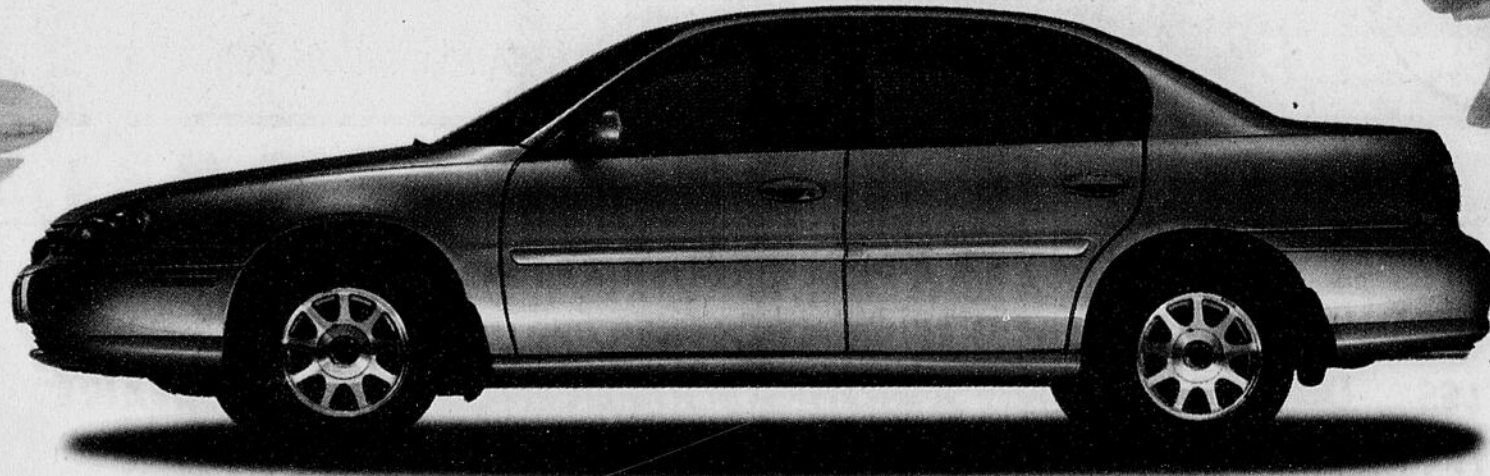


Photos Imacom-Daguerre par Claude Poulin

L'aspirant pompier Étienne Bédard (qu'on reconnaît aussi en médaillon) au test de vertige, puis aux tests de claustrophobie (photo de gauche) sous la supervision du lieutenant Denis Clavelle et du chef de division Gérard Manseau.

## Chevrolet annonce un printemps de toute beauté.

298 \$ /mois  
Location de 36 mois  
Transport et préparation inclus



Devancez les bourgeons et commencez le printemps en beauté au volant d'une Malibu de Chevrolet.

- moteur 2,4 litres de 150 HP
- système antiblocage aux 4 roues
- transmission automatique 4 vitesses
- deux sacs gonflables
- radiocassette AM/FM
- volant inclinable
- climatiseur

- banquette arrière à dossiers inclinables
- système antivol PASSLock II

COMPTANT	MENSUELLE
0 \$	328 \$
1087 \$	298 \$
1981 \$	268 \$



L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

La Carte GM<sup>™</sup> Assistance ROUTIÈRE TOTAL

\*Mise de fonds initiale. Offre d'une durée limitée s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock comprenant les équipements mentionnés ci-haut. Paiements mensuels basés sur une location de 36 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 250 \$ payables à la livraison. Préparation incluse. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL<sup>™</sup> sont offertes sur les véhicules GM neufs 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. <sup>™</sup>Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.